



Ensemble pour vaincre la pauvreté
2014 – 2019 Rapport d'étape
Février 2018

Ensemble  pour vaincre
la pauvreté
Overcoming
Poverty Together 



Sans frais : 1-888-295-4545
Réception : (506) 444-2977
Télécopieur : (506) 444-2978
Courriel : esic-sies@gnb.ca

Site Internet de ressources
communautaires :
petitsgestes.ca/fr/ressources/

 @optevp

 @esic_sies

Table des matières

- 3 Aperçu
- 4 Introduction
- 5 Message du ministre
- 6 Vision, Objectif global, Mandat
- 7 Piliers et thèmes
- 8 Ensemble pour vaincre la pauvreté 2014 – 2019
- 10 Premier pilier : Renforcement des capacités des communautés
- 12 Deuxième pilier : L'apprentissage
- 14 Troisième pilier : Inclusion économique
- 16 Quatrième pilier : Inclusion sociale
- 18 Réseaux d'inclusion communautaire
- 20 Quelques faits
- 21 Objectifs atteints ou dépassés
- 22 Regard vers l'avenir
- 24 Littératie financière
- 26 Autres initiatives positives

Ensemble pour vaincre la pauvreté 2014-2019



28 mesures prioritaires

20 continues
7 en cours
1 terminée



Comités consultatifs

Transport rural et urbain
Salaire de subsistance et équité salariale
Guichet unique

Réseaux d'inclusion communautaire

91 181

Personnes mobilisées

25,2 M\$

Valeur des projets dans les collectivités
(y compris le financement de la SIÉS)

5,57 \$ pour chaque dollar

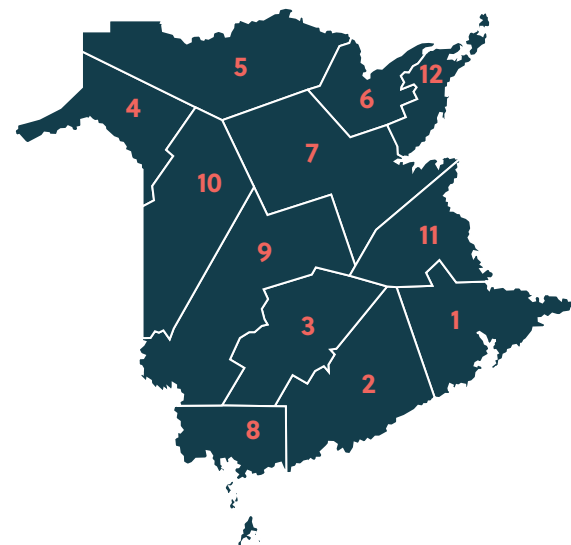
Retour sur l'investissement

19,2 M\$

Contributions par les collectivités

77%

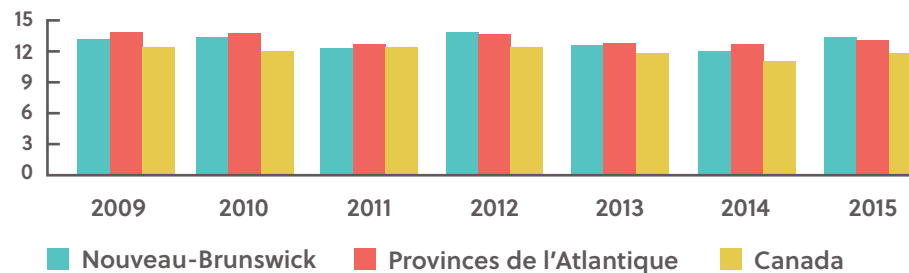
Pourcentage de l'investissement
par les collectivités



Pourcentage de Néo-Brunswickois dont le revenu est inférieur au seuil de pauvreté de la MPC comparativement aux provinces de l'Atlantique et au Canada, 2009 – 2015

Le pourcentage de Néo-Brunswickois dont le revenu est inférieur au seuil de pauvreté de la mesure du panier de consommation se compare favorablement à ceux des provinces de l'Atlantique et du Canada en 2009 – 2015.

Source : Statistiques Canada (2017c)



Introduction

Ensemble pour vaincre la pauvreté : Le plan d'inclusion économique et sociale du Nouveau Brunswick 2014–2019 sert de feuille de route ayant pour but d'aider le Nouveau Brunswick à se diriger vers l'inclusion économique et sociale de l'ensemble de la population de la province. Le plan vise à créer un environnement favorisant une culture de changement qui permettra aux collectivités et intervenants de tirer profit de leurs aptitudes et de leurs capacités locales et régionales, afin de réduire la pauvreté et améliorer la qualité de vie des Néo-Brunswickois.

La Loi sur l'inclusion économique et sociale du Nouveau-Brunswick définit la pauvreté comme étant « la situation dans laquelle se trouve une personne dépourvue des ressources, des moyens, des occasions et du pouvoir nécessaires pour acquérir et maintenir son autonomie économique ou pour s'intégrer à la société et en être un membre actif ».

Le principal atout du plan est sa capacité de réunir autour d'un même but quatre secteurs–citoyens, organismes sans but lucratif, gens d'affaires et gouvernement–douze réseaux d'inclusion communautaire, leurs partenaires et autres intervenants dans un effort collectif de réduire la pauvreté dans la province.

Le rapport d'étape est divisé en trois sections :

1. L'impact du plan dans les collectivités
Cette section présente des histoires des réseaux d'inclusion communautaire, d'organismes communautaires, de personnes, d'entreprises et du gouvernement qui se déroulent au Nouveau-Brunswick et qui ont un impact sur les Néo-Brunswickois.
2. Données comparables pour les années 2009 – 2015
 - Définition des mesures de la pauvreté
 - Données du NB sur la pauvreté
 - Données comparables – Canada Atlantique/Canada
3. État des 28 mesures prioritaires du plan



.....

« Ensemble pour vaincre la pauvreté 2 ne vise pas à dire comment faire, mais plutôt identifier ce qu'il faut faire »

.....



Message du Ministre

La Société d'inclusion économique et sociale (SIES) et les douze réseaux d'inclusion communautaire jouent un rôle de premier plan dans la mise en œuvre d'Ensemble pour vaincre la pauvreté : le plan d'inclusion économique et sociale du Nouveau-Brunswick.

Depuis leur création, il y a plus de six ans, la SIES et les RIC ont fait équipe avec diverses organisations afin d'améliorer la vie des Néo-Brunswickois, de rendre les familles plus fortes et de promouvoir l'inclusion sociale et économique.

Je souhaite féliciter la SIES, les RIC et leurs partenaires pour leur dévouement constant envers le mieux-être de nos concitoyens. J'encourage mes concitoyens à soutenir et à participer à cette initiative essentielle.

« La pauvreté représente aujourd'hui un grand défi pour les Néo-Brunswickois. Près de 13 % de nos voisins, collègues et amis vivent dans la pauvreté. »

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'J. Ames'.

L'honorable John Ames,
Ministre responsable de
la Société d'inclusion économique et sociale

Ensemble pour vaincre la pauvreté

Vision

Grâce à la coopération entre gouvernements, entreprises, secteur sans but lucratif, personnes vivant dans la pauvreté et citoyens à titre individuel, tous les hommes, femmes et enfants du Nouveau-Brunswick disposeront des ressources nécessaires pour répondre à leurs besoins fondamentaux tout en vivant dans la dignité, la sécurité et en bonne santé. De plus, tous les Néo-Brunswickois devraient être inclus en tant que citoyens à part entière grâce à des possibilités d'emploi, de développement personnel et d'engagement communautaire.

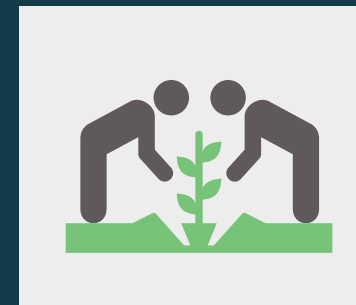
Objectif global

Dans l'esprit du premier plan d'inclusion économique et sociale, les efforts seront maintenus afin de favoriser l'inclusion économique et sociale et réduire la pauvreté de l'ensemble de la population du Nouveau-Brunswick en renforçant les capacités de chaque communauté et en facilitant la collaboration des partenaires des quatre secteurs. L'accent sera maintenu sur la réduction de la pauvreté monétaire de 25 p. 100 et la pauvreté monétaire extrême de 50 p.100.

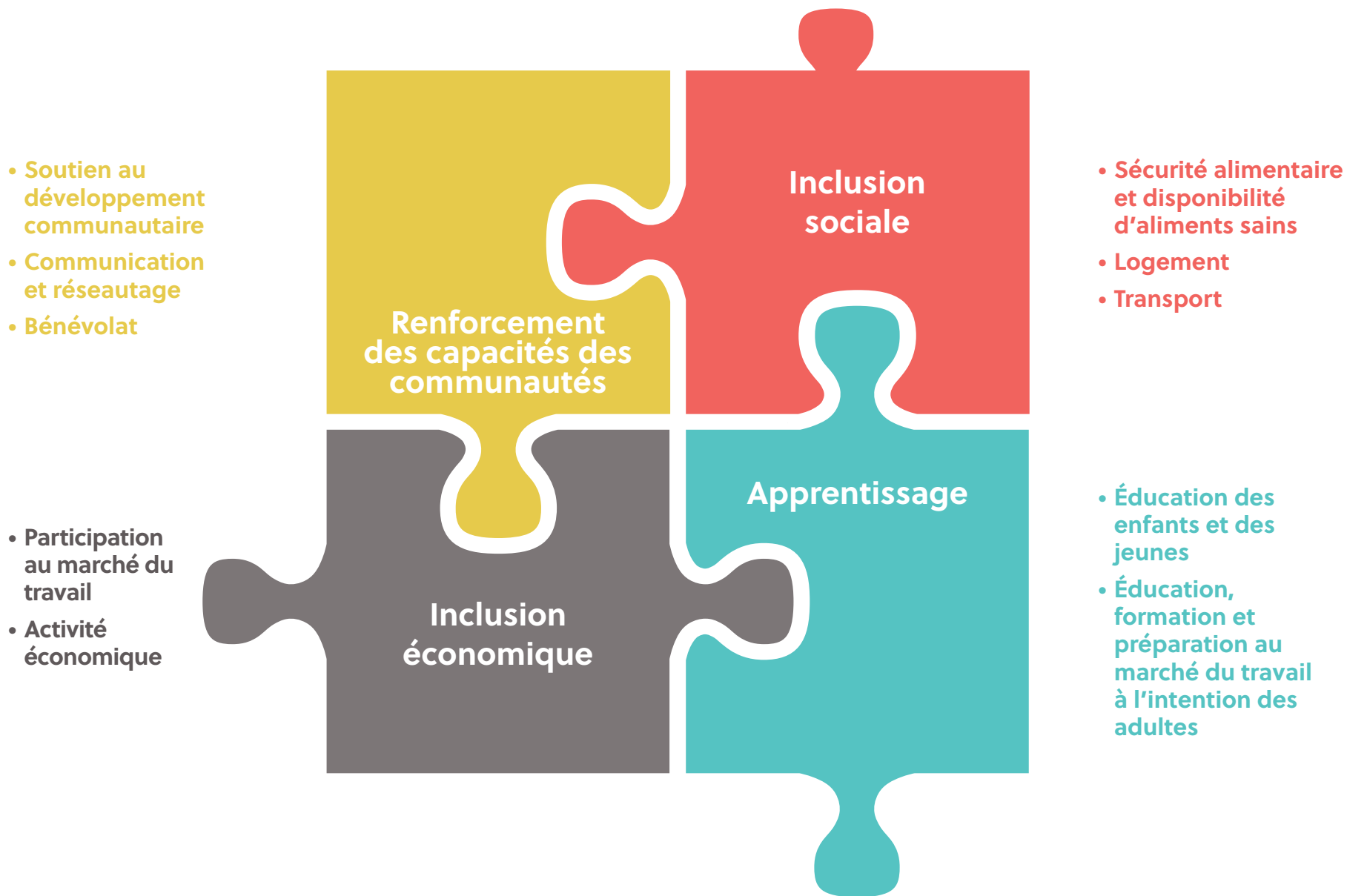
Mandat

La Société d'inclusion économique et sociale a été établie afin :

1. d'assurer la mise en œuvre et l'évaluation du plan provincial Ensemble pour vaincre la pauvreté (EVP) ainsi que l'élaboration et l'adoption de tout autre plan d'inclusion économique et sociale;
2. de coordonner et d'appuyer les réseaux d'inclusion communautaire dans l'élaboration de leurs plans locaux et la réalisation des objectifs du plan provincial énoncés dans leurs plans locaux;
3. de gérer le Fonds de l'inclusion économique et sociale créé en vertu de l'article 29 de la Loi sur l'inclusion économique et sociale;
4. d'exercer les autres activités ou fonctions qu'autorisent ou exigent la présente loi ou les règlements ou qu'ordonne le lieutenant-gouverneur en conseil.



Piliers et thèmes



Ensemble pour vaincre la pauvreté 2014 – 2019

Le plan Ensemble pour vaincre la pauvreté : Le Plan d'inclusion économique et sociale du Nouveau-Brunswick 2014 – 2019 poursuit sur la lancée du premier plan d'inclusion économique et sociale établi pour le Nouveau-Brunswick en 2009. Le plan met l'accent sur le renforcement des capacités communautaires. Il reconnaît que chaque personne et communauté joue un rôle dans la promotion de l'inclusion économique et sociale, et recommande de donner aux communautés les outils pour lutter contre la pauvreté et d'affronter différents défis présents au Nouveau-Brunswick. Le plan comprend 28 mesures prioritaires, réparties en quatre piliers.

« 95% des 22 mesures prioritaires du premier plan (2009 – 2014) sont complétées ou continues. »



Premier pilier : Renforcement des capacités des communautés

En renforçant les capacités des communautés, ces dernières prennent le contrôle sur les facteurs et les décisions qui façonnent leur vie. Le renforcement des capacités des communautés vise à habiliter les individus et les groupes en tirant profit de leurs aptitudes et de leurs capacités et en les mobilisant pour apporter des changements dans leur collectivité.

Thème – Soutien au développement communautaire

Des initiatives seront façonnées en fonction des valeurs des personnes qui vivent dans une communauté donnée, par l'intermédiaire de la mobilisation des atouts de la collectivité, facilitée par chacun de ces secteurs.

Thème – Communication et réseautage

Une meilleure communication et le partage d'information relative aux activités et initiatives communautaires ont été soulignés tout au cours du processus EVP2.

Thème – Bénévolat

L'efficacité des efforts visant à réduire la pauvreté dépend du dévouement des gens qui consacrent bénévolement temps et habiletés pour contribuer au dynamisme de leur communauté. Il importe de reconnaître la valeur du bénévolat de ces personnes et de renforcer l'appui qu'on leur fournit.



Deuxième pilier : L'apprentissage

Il est essentiel de miser sur l'apprentissage, la formation et l'éducation pour permettre à la communauté et aux gens d'exploiter leur potentiel au maximum, de faire la promotion de l'inclusion économique et sociale et de réduire la pauvreté. De nombreux groupes et organismes sont voués à la prestation de programmes d'éducation et d'apprentissage.

Thème – Éducation des enfants et des jeunes

Nous devons travailler ensemble pour veiller à ce que des ressources soient disponibles pour appuyer l'apprentissage de nos enfants afin de leur permettre de devenir des personnes équilibrées qui contribuent à leur communauté. Il faut renforcer la capacité des écoles publiques à satisfaire aux exigences particulières en matière d'apprentissage pour les enfants et les jeunes.

Thème – Éducation, formation et préparation au marché du travail à l'intention des adultes

Il faut offrir des programmes d'éducation postsecondaire, d'éducation des adultes, de littératie, d'éducation financière, de développement des compétences et de préparation au marché du travail à l'échelle locale, afin que les gens puissent y avoir accès dans leur communauté, et ce, dans des conditions acceptables et favorables à l'apprentissage. Présentement, un certain nombre de collectivités offrent ces programmes à l'aide d'une approche multisectorielle.



Troisième pilier : Inclusion économique

Des mesures prioritaires doivent être mises en place afin d'assurer l'inclusion économique de toute la population du Nouveau-Brunswick. Il a été déterminé que l'indexation annuelle du salaire minimum, l'adoption de dispositions législatives plus inclusives sur l'équité salariale, la promotion de l'inclusion en milieu de travail et le soutien des entreprises locales et des entreprises sociales sont des éléments clés pour faciliter l'inclusion économique.

Thème – Participation au marché du travail

À la suite du lancement du premier plan d'inclusion économique et sociale, d'importantes mesures ont été prises en vue de faire augmenter le salaire minimum. Les efforts dans ce domaine se poursuivront avec ce Plan. Il faut maintenant veiller à ce que le salaire minimum soit révisé et indexé tous les ans. Le concept de revenu de subsistance fait référence au revenu nécessaire à une personne ou à une famille pour subvenir à ses besoins de base, vivre en sécurité, maintenir un niveau de vie dans sa communauté et épargner pour l'avenir. Il faut examiner ce concept mis de l'avant dans certaines administrations pour déterminer s'il est possible de l'adopter au Nouveau-Brunswick.

Thème – Activité économique

Il faut stimuler l'entrepreneuriat si on veut promouvoir la création d'entreprises locales et établir une relation entre ces entreprises et leur communauté.



Quatrième pilier : Inclusion sociale

L'inclusion sociale signifie que chaque personne, peu importe les difficultés ou les aptitudes, doit avoir l'occasion de participer, d'être accueillie et d'être entendue.

Thème – Sécurité alimentaire et disponibilité d'aliments sains

En tant que société, nous nous devons d'agir collectivement afin de mettre en place des mesures durables pour relever les défis liés à la sécurité alimentaire. Quoique certaines des mesures proposées visent à régler les problèmes d'insécurité alimentaire, celles-ci ne constituent pas des solutions à long terme.

Thème – Logement

Afin de maintenir des logements durables, les partenaires de tous les secteurs doivent collaborer pour trouver et maintenir en place des solutions novatrices qui répondent aux besoins à long terme des gens, des familles et des communautés.

Thème – Transport

Le manque d'accès au transport pose des défis importants pour de nombreuses personnes dans la province. Les problèmes de transport mènent à l'exclusion. Ils créent entre autres des obstacles à l'emploi et à la formation, limitent la participation à des activités communautaires et sportives, et restreignent l'accès à des services de santé ou à des services essentiels.



Pilier 1 : Renforcement des capacités des communautés

En dotant les communautés des outils, des ressources et du soutien nécessaires, elles seront en mesure de contribuer à l'amélioration de l'inclusion économique et sociale de l'ensemble du Nouveau-Brunswick. Les Néo-Brunswickois sont sincèrement déterminés à faire changer les choses et à faire partie de la solution.

Le pilier sur le renforcement des capacités des communautés comprend sept mesures prioritaires réparties en trois thèmes : Soutien au développement communautaire, Communication et réseautage, et Bénévolat.

Thème – Soutien au développement communautaire

1. Favoriser le développement communautaire par la mobilisation des acquis des communautés.
2. Soutenir le développement de l'esprit d'entreprendre afin de favoriser l'inclusion économique et sociale.

Thème – Communication et réseautage

3. Partager et communiquer l'information pour améliorer la coordination des activités communautaires et des initiatives régionales qui favorisent l'inclusion économique et sociale.
4. Soutenir la création d'un guichet unique visant à informer les gens à propos des programmes gouvernementaux et communautaires liée à l'inclusion économique et sociale.
5. Célébrer les meilleurs pratiques et les histoires à succès des communautés.

Thème – Bénévolat

6. Promouvoir la culture du bénévolat au sein de nos communautés.
7. Soutenir le lien entre les organismes et initiatives communautaires ciblant le bénévolat.



Histoires d'impact – Renforcement des capacités des communautés

Renforcement des capacités des communautés



Around the Block

Around the Block est un journal communautaire qui informe et partage les bonnes nouvelles de cinq quartiers de Saint John. Il permet à de nombreux collaborateurs de participer à la rédaction, la publicité, le graphisme, la publication et l'impression. Le lectorat augmente, permettant aux résidents de Saint John d'établir des liens et de célébrer les réussites de leur communauté. Le journal réduit l'isolement créé par la pauvreté et garde les gens mieux informés. Il aide les résidents à améliorer leurs aptitudes, tout en gardant le contact avec leurs amis et voisins.

Le journal est publié six fois par année et distribué à 5 500 résidents de cinq quartiers prioritaires de la ville. Il est aussi disponible en format électronique. Le journal reçoit du soutien financier de la ville de Saint John et du Saint John Human Development Council.

Réseautage



Partenariat pour Impact

À la rencontre « Partenariat pour Impact », plus de 50 organismes sans but lucratif de la région de Fredericton ont exploré les avenues de partenariat et de collaboration afin de mieux aligner les organismes communautaires et les bénévoles.

Le groupe a identifié douze secteurs où l'efficacité et les services pourraient être accrus. Le groupe a créé une équipe d'action vouée à jumeler d'éventuels bénévoles avec des organismes grâce à une banque de données qui permettra aux groupes d'être plus efficaces et de rejoindre plus de personnes.

Bénévolat



#BeccaToldMeTo

Une histoire intéressante et touchante a capté l'attention et gagné le cœur du public l'année dernière. Une jeune femme de 18 ans de Riverview, Rebecca Schofield, luttait contre le cancer depuis un certain temps lorsqu'elle a appris qu'elle était en phase terminale, avec des tumeurs inopérables au cerveau.

Rebecca souhaitait laisser sa marque. Elle demanda à ses contacts Facebook de poser des actes de bienveillance en utilisant le mot clic #BeccaToldMeTo.

Cette initiative personnelle a eu des répercussions positives, et mérite d'être saluée. Des milliers de personnes du monde entier ont répondu en faisant des actes de bienveillance comme donner du sang, acheter un café à un inconnu ou faire un don à la SPCA en son nom. Ce simple souhait est devenu un mouvement mondial; la campagne #BeccaToldMeTo se poursuit toujours. Le gouvernement du Nouveau-Brunswick a déclaré le troisième samedi de septembre « Journée Becca Schofield » en son honneur. Plus récemment, Becca a été la première civile du NB à recevoir la Décoration pour service méritoire de la Gouverneure générale.



Pilier 2 : Apprentissage

La littératie se développe chez l'enfant bien avant qu'il ou elle apprenne à lire ou à écrire. En jouant avec des livres et en reconnaissant que les lettres se retrouvent partout, sur les affiches aux murs, sur les enveloppes reçues par la poste ou sur la tablette électronique, l'enfant démontre son intérêt pour la littératie.

Le pilier sur l'apprentissage comprend six mesures prioritaires réparties en deux thèmes : Éducation des enfants et des jeunes, et Éducation, formation et préparation au marché du travail à l'intention des adultes.

Thème – Éducation des enfants et des jeunes

1. Renforcer et bâtir sur les capacités des parents, des familles, des tuteurs et des communautés à appuyer l'apprentissage des enfants et des jeunes.
2. Soutenir et promouvoir la littératie dans le développement de la petite enfance et l'éducation.
3. Étendre et collaborer au rayonnement et au soutien de concepts novateurs tels le concept d'écoles communautaires entrepreneuriales et les programmes scolaires basés en communauté.
4. Promouvoir les programmes après classe et le mentorat afin de favoriser le développement des compétences et appuyer la participation des enfants et des jeunes provenant de familles à faible revenu.

Thème – Éducation, formation et préparation au marché du travail à l'intention des adultes

5. Appuyer les initiatives communautaires en matière de littératie, d'éducation financière, d'éducation des adultes, de développement des compétences et de préparation au milieu de travail.
6. Soutenir les initiatives d'apprentissage liées au développement de carrière et au service de conseils en matière d'emploi pour les personnes à faible revenu.



Histoires d'impact – Apprentissage

Éducation



Plus de possibilités pour les familles et élèves du comté de Charlotte

Ça a commencé par un tout petit projet, à St. Stephen. Le mouvement s'est élargi à la grandeur du comté et les taux de littératie et de numératie ont augmenté. Au cours des sept dernières années, 3 866 enfants et jeunes ont participé à divers programmes et activités dans le comté de Charlotte, tout en renforçant leurs capacités en matière de littératie et numératie. La plupart ont augmenté leur niveau de littératie lors des camps d'été.

Le projet a donné d'importants résultats pour les campeurs. Par exemple, un élève éprouvant de la difficulté lors du tout premier camp Super, Duper, Fun, Fun Cam à Milltown, est retourné comme bénévole dans le cadre du programme de formation des leaders. Il a informé le directeur qu'il allait obtenir son diplôme « à temps » en 2018.

Formation



Emploi et apprentissage expérientiel

Le continuum d'emploi et d'apprentissage expérientiel (EAE) est un projet conjoint de trois ans entre le ministère de l'Enseignement postsecondaire, Formation et Travail, et le ministère du Développement social à l'intention de quelque 400 clients de l'aide sociale. Ce programme de neuf mois aborde certains besoins uniques des participants qui reçoivent de la formation en classe et en milieu de travail par le biais de placement en emploi. Le but est d'offrir aux clients de l'aide sociale la confiance, les aptitudes, l'expérience de travail et le soutien requis pour réintégrer le marché du travail.

Le programme dessert 362 personnes actuellement; les résultats sont encourageants. Au cours de la première année, 63% des participants ayant complété le programme ont décroché un emploi permanent immédiatement après avoir complété le programme, et 7% ont obtenu un emploi à temps partiel.

Préparation à l'emploi



Services pré-employabilité

Les Services pré-employabilité (SPE) font partie d'un programme innovateur en deux volets offert à des petits groupes de clients de l'aide sociale par le biais du Programme de développement de la carrière qui vise à aider les participants à progresser avec un continuum en vue d'acquérir des habiletés en employabilité et de la vie. Le premier module de 9 jours, EN MOUVEMENT, porte sur l'autodétermination, la responsabilisation et la motivation dans le but d'engager les clients dans un processus de changement. Le second module de 15 jours, LA LANCÉE, prolonge le développement des compétences essentielles par le biais de l'élaboration et la mise en œuvre d'un projet collectif qui aborde un besoin commun du groupe ou un besoin dans la collectivité. Ces modules, offerts à plus de 1 600 clients de l'aide sociale depuis 2015–2016 dans les huit régions de Développement social, obtiennent beaucoup de succès.



Pilier 3 : Inclusion économique

L'inclusion économique peut être réalisée par l'entremise des possibilités d'emploi, des sources de revenus, des influences sur les ressources et peut être atteinte en supprimant les barrières qui la provoquent.

Le pilier sur l'inclusion économique comprend sept mesures prioritaires réparties en deux thèmes : Participation au marché du travail et Activité économique.

Thème – Participation au marché du travail

1. Explorer le concept de revenu de subsistance.
2. Envisager la création d'une législation plus exhaustive sur l'équité salariale.
3. Promouvoir et soutenir l'inclusion dans les milieux de travail.
4. Appuyer le développement de conditions de travail flexibles afin de créer des occasions pour les individus confrontés à des barrières à l'emploi, et/ou vivant des aptitudes et des disponibilités particulières.

Thème – Activité économique

5. Promouvoir l'entrepreneuriat.
6. Promouvoir le soutien aux entreprises locales et aux micro-entreprises.
7. Promouvoir et soutenir le développement, la création et la viabilité des écosystèmes d'entreprises sociales.



Histoires d'impact – Inclusion économique

Marché du travail



Soutien salarial pour éducatrices de la petite enfance

Le gouvernement du Nouveau-Brunswick a investi plus de 26 millions de dollars en soutien salarial pour les éducatrices de la petite enfance en 2017 – 2018, et prévoit investir 28 millions de dollars sur quatre ans en vue soutenir les augmentations salariales à compter de 2019 – 2020.

Le financement fera en sorte que les enfants du Nouveau-Brunswick profitent d'une expérience de garde et d'apprentissage de la plus haute qualité possible. Les études montrent constamment que les éducatrices de la petite enfance sont le facteur qui contribue le plus à la prestation de services de garde et d'apprentissage de haute qualité qui favorisent le bien-être physique et psychologique des enfants ainsi que leur développement général.

.....
Au NB, des organismes comme Resnet, Coopérative de Développement régional, Centre Pond Deshpande et SJ Loan Fund financent et appuient les entreprises sociales.
.....

Entreprise sociale



R.A.D.O.

L'entreprise sociale est un organisme qui exerce des stratégies commerciales afin d'améliorer le bien-être humain et environnemental, plutôt que de maximiser les profits des actionnaires externes. L'entreprise sociale peut être une entité avec ou sans but lucratif, et prendre la forme d'une coopérative, une organisation mutuelle, un commerce social ou un organisme de charité. La mission est de contribuer à des collectivités saines et inclusives.

L'Atelier R.A.D.O. est une entreprise sociale sans but lucratif qui offre une banque alimentaire, une soupe populaire, un comptoir vestimentaire et des services d'urgence, aux personnes ayant un revenu modeste dans la région d'Edmundston. Les profits générés par le magasin augmentent chaque année, ce qui permet à R.A.D.O. d'offrir plus de services aux familles, aux femmes victimes de violence et aux personnes en crise.

Promouvoir l'entrepreneuriat



Place aux compétences

Du cours de l'année scolaire 2016 – 2017, près de 17500 élèves de la maternelle à la 12e année dans les écoles communautaires francophones du Nouveau-Brunswick se sont engagés dans 560 projets entrepreneuriaux et technologiques. Depuis 2010, ces projets sont financés par le biais d'un Fonds d'appui géré par l'organisme sans but lucratif, Place aux compétences, qui bénéficie de l'engagement et de la collaboration de nombreux partenaires des secteurs public, privé et communautaire.

De la confection et la vente de produits, à l'organisation d'évènements et l'offre de services les jeunes du comté de Kent apprennent à devenir des initiateurs, réalisateurs et gestionnaires de projets, tout en remplissant un besoin à l'école ou dans leur communauté. L'intégration de ces projets aux programmes d'études permet aux enseignants d'innover et de motiver les jeunes à découvrir et développer des qualités et des compétences liées à leur développement vie-carrière. Pour plus de détails : www.pacnb.org.



Pilier 4: Inclusion sociale

EVP2 favorise le besoin de promouvoir le partage des connaissances liées à l'alimentation, l'évolution du rôle des programmes de secours alimentaire d'urgence, l'accessibilité à un logement sécuritaire et de qualité dans des quartiers mixtes et le développement de solutions de rechange efficaces en matière de transport en commun.

Le pilier sur l'inclusion sociale comprend huit mesures prioritaires réparties en trois thèmes : Sécurité alimentaire et disponibilité d'aliments sains, Logement, et Transport.

Thème – Sécurité alimentaire et disponibilité d'aliments sains

1. Promouvoir et soutenir les initiatives communautaires liées à la préparation des aliments, la sécurité alimentaire et l'amélioration de l'accès à des aliments sains.
2. Favoriser la transition des banques alimentaires vers des centres communautaires d'alimentation.
3. Promouvoir les initiatives visant la disponibilité d'aliments sains et la gestion et la coordination d'aliments dans les programmes alimentaires d'urgence.
4. Promouvoir la mise en place de programmes communautaires de petits déjeuners dans toutes les écoles publiques.

Thème – Logement

5. Soutenir la durabilité et la qualité des logements abordables actuels.
6. Promouvoir des solutions communautaires innovatrices en matière de logements abordables, accessibles et de qualité, et de communautés mixtes.

Thème – Transport

7. Développer une stratégie globale de transport rural et urbain pour la province.
8. Promouvoir et soutenir les systèmes de transports communautaires alternatifs.



Histoires d'impact – Inclusion sociale

Sécurité alimentaire



Community Food Smart

L'idée était simple : mettre de l'argent en commun, profiter de rabais au volume et offrir des fruits et légumes plus abordables à Fredericton.

Le club d'achat en vrac a débuté à Fredericton il y a quatre ans avec 40 membres, et en compte maintenant 1 500 à l'échelle provinciale. Plus de 100 bénévoles contribuent chaque mois, donnant plus de 3 000 heures de bénévolat annuellement.

Le programme Community Food Smart prouve que la collaboration entre organismes crée un effet de levier aux ressources nécessaires pour offrir un service de grande valeur à un coût minime. L'idée prend racine partout en province, avec des réseaux régionaux établis dans les comtés de Chaleur, Charlotte, Restigouche et Carleton et Victoria.

Logement



Mini-maisons pour sans-abris

Housing First, un groupe dédié à mettre fin à l'itinérance chronique à Fredericton, travaille avec la ville de Fredericton et des promoteurs privés afin d'ériger huit maisons modulaires à une chambre.

Ces maisons abriteront les résidents de Fredericton les plus vulnérables. Les occupants auront accès au transport en commun, à des services de santé et gouvernementaux.

Le groupe a recueilli 300 000\$ pour construire les huit maisons qui sont conçues pour aider les personnes en itinérance chronique et passagère à faire la transition d'un système de refuge à une maison permanente.

Les maisons seront durables et bâties avec des matériaux de qualité avec des normes énergétiques élevées. Les coûts d'entretien et des services publics seront minimales. Les partenaires dans ce projet identifient actuellement de possibles emplacements pour les maisons modulaires.

(Source : cbc.ca)

Transport



Déplacement Péninsule

Le manque de transport constitue, pour de nombreux Néo-Brunswickois, un obstacle dans la recherche d'emploi, pour se rendre à leurs rendez-vous médicaux et pour participer aux activités de la communauté. Déplacement Péninsule a décidé de s'y attaquer.

Cette initiative a été lancée en 2016 après plus de trois ans de planification, et offre aux citoyens de la Péninsule acadienne des services comme un système d'autobus à la demande et du covoiturage. Depuis le début, plus de 7 000 occasions de déplacement ont été offertes aux membres pour les amener à l'hôpital, les cliniques médicales, les épiceries et les pharmacies.

En 2009, il y avait deux services de transport collectif au Nouveau-Brunswick. En 2017, dix-sept organismes de transport étaient en opération ou en développement. Tous ont le même but : fournir du transport disponible, accessible et abordable aux citoyens.

Réseaux d'inclusion communautaire

La Loi sur l'inclusion économique et sociale établit un cadre qui permet la création de 12 réseaux d'inclusion communautaire (RIC) de façon indépendante ou avec l'aide d'organismes communautaires déjà présents dans le milieu.

Les RIC sont au cœur du renforcement des capacités des collectivités et ils contribuent à rehausser le niveau de mobilisation à une échelle collective et de collaboration. Ils établissent des partenariats avec les organismes locaux, et les appuient dans l'élaboration et la mise en œuvre de leurs projets communautaires. Ils doivent soumettre, à tous les deux ans, un plan régional qui doit s'aligner avec le plan provincial. De nombreux organismes reconnaissent et appuient les activités en alignant leur stratégies et initiatives avec le plan provincial.

Région 1 : Comtés Westmorland Albert

Région 2 : Saint John et Sussex

Région 3 : Grand Fredericton

Région 4 : Nord-ouest

Région 5 : Restigouche

Région 6 : Chaleur

Région 7 : Northumberland

Région 8 : Comté Charlotte

Région 9 : Centre du Nouveau-Brunswick

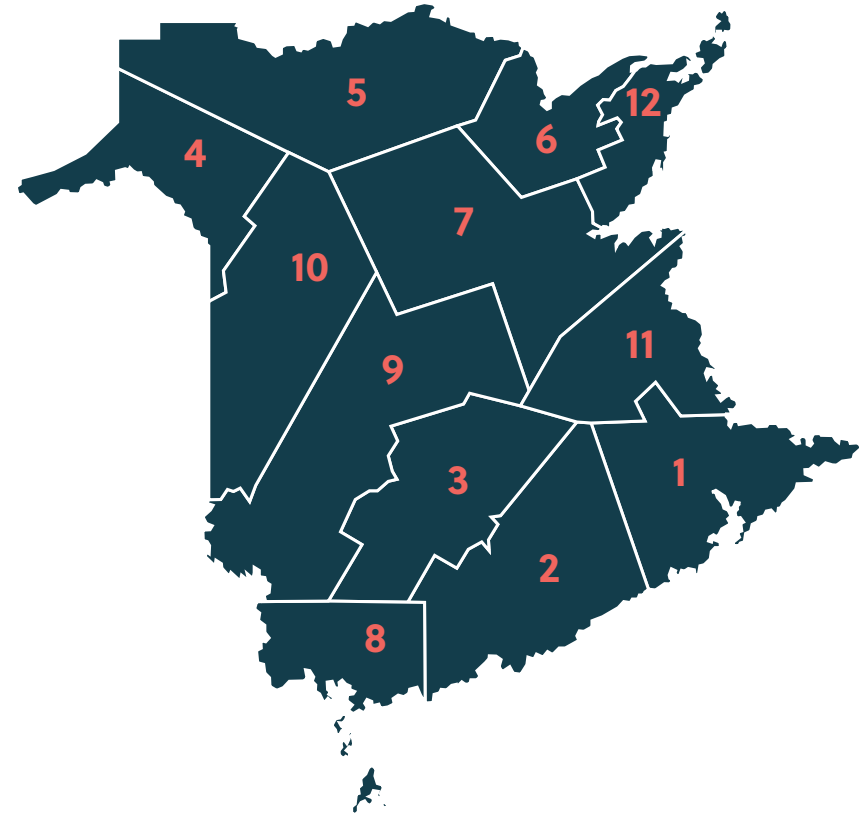
Région 10 : Carleton Victoria

Région 11 : Kent

Région 12 : Péninsule acadienne

La SIÉS et les douze RIC œuvrent auprès des communautés afin de relever les défis de la pauvreté.

D'importants programmes et services d'approche ont vu le jour afin de promouvoir l'inclusion économique et sociale. La participation des partenaires des quatre secteurs est au cœur de cette approche.





« Les projets financés par la SIES suscitent l'engagement communautaire, qui se traduit par différentes formes de participation telles que l'aide financière, les dons en nature et le bénévolat. »

Au 31 mars 2017

**5,57 \$ pour
chaque dollar**

Retour sur l'investissement

Plus de 450

Projets financés

91 181

Participants

35 437

Heures de bénévolat
(2016 – 2017)

Quelques faits

La pauvreté est habituellement mesurée en fonction du revenu. Des personnes peuvent être appauvries dû au manque d'accès ou de connaissance à d'autres ressources. En soumettant une déclaration annuelle de revenu, on peut avoir accès à de nombreux crédits et prestations offerts par les gouvernements du Canada et du Nouveau-Brunswick.

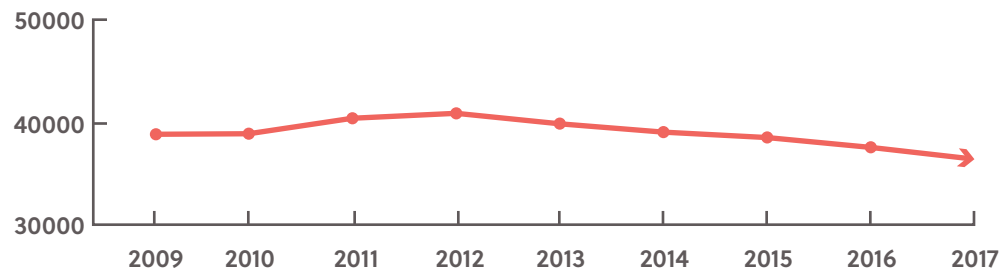
Valeur, en dollars, des prestations reçues par les Néo-Brunswickois à revenu modeste qui ont soumis une déclaration par le biais du Programme communautaire des bénévoles en matière d'impôt/Prenez votre part du gâteau

2011	2012	2013	2014
22 570 462,36\$	25 966 414,45\$	29 407 100,39\$	32 364 635,24\$
2015	2016	Total par prestation	
35,845,643,41\$	38 870 285,79\$	185 024 541,64\$	



Le nombre de clients de l'aide sociale a diminué de plus de 2 300 entre 2009 et 2017. Les principales raisons sont des modifications aux politiques de l'aide sociale une population vieillissante.

Nombre mensuel moyen de clients – Nouveau-Brunswick

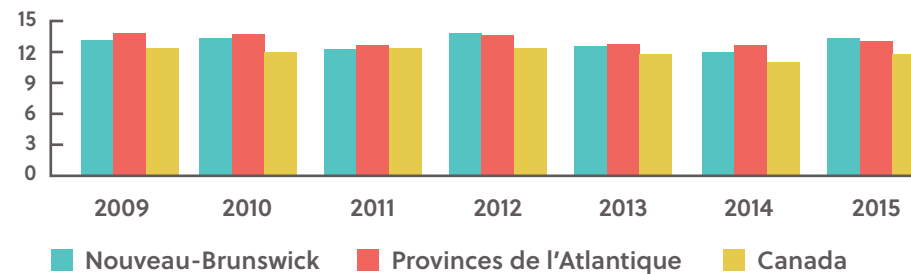


Source : Nombre mensuel moyen de dossiers et bénéficiaires
http://www2.gnb.ca/content/gnb/fr/ministeres/developpement_social/statistiques/nombre_mensuelmoyenededossiersetdbeneficiaires.html

Pourcentage de Néo-Brunswickois dont le revenu est inférieur au seuil de pauvreté de la MPC comparativement aux provinces de l'Atlantique et au Canada, 2009 – 2015

Le pourcentage de Néo-Brunswickois dont le revenu est inférieur au seuil de pauvreté de la MPC se compare favorablement aux provinces de l'Atlantique et au Canada, 2009 – 2015 .

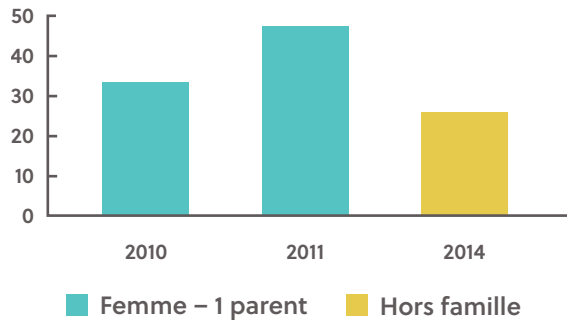
Source : Statistique Canada (2017c)



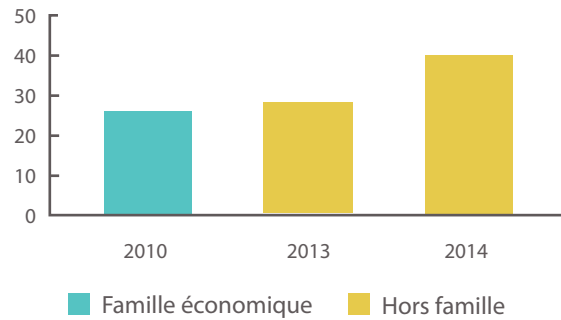
Objectifs atteints ou dépassés

Les figures suivantes présentent les augmentations en pourcentage qui ont dépassé l'objectif de 25% le pourcentage par type de famille.

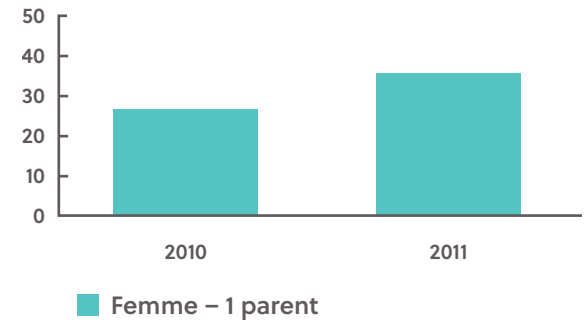
Mesure du panier de consommation



Seuil de faible revenu – après impôt



Mesure de faible revenu – après impôt



Source: Statistique Canada (2017a); Statistique Canada (2017c)

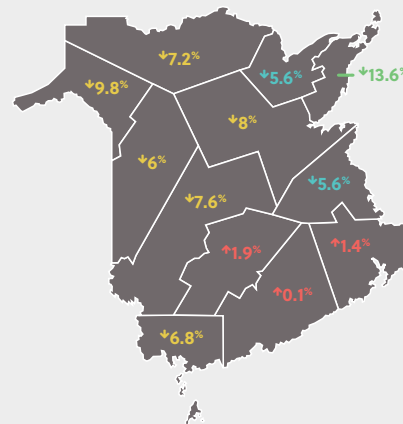
Personnes vivant en pauvreté (Mesure faible revenu – après impôt)

Les figures suivantes montrent les changements en pourcentage – par région de RIC – de 2009 à 2015. MFR est la seule mesure disponible par région.

- Augmentation ou stable
- Diminution de moins de 6%
- Diminution de 6% à 9.9%
- Diminution de 10% et plus

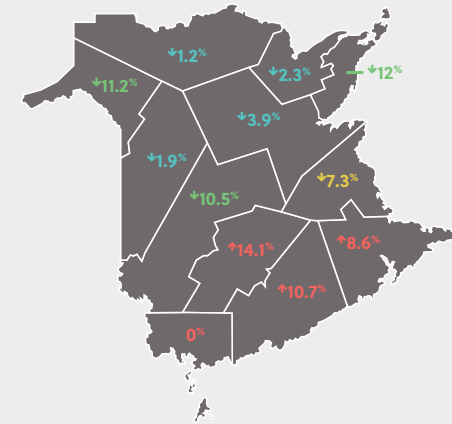
Personnes vivant en pauvreté, Mesure faible revenu – après impôt

% de changement du nombre total de personnes par RIC 2009 – 2015



Personnes vivant en pauvreté extrême, Mesure faible revenu – après impôt

% de changement du nombre total de personnes par RIC 2009 – 2015



Regard vers l'avenir

La SIÉS établit des comités consultatifs qui se penchent sur des mesures prioritaires complexes qui nécessitent un examen plus approfondi avant leur mise en œuvre.

Trois comités consultatifs ont été créés dans le cadre d'Ensemble pour vaincre la pauvreté 2014 – 2019.

Les comités consultatifs sont formés d'experts provenant des quatre secteurs à la base d'Ensemble pour vaincre la pauvreté :



Affaires



Gouvernement



**Organismes sans
but lucratif**



Citoyens



Comité consultatif sur le salaire de subsistance et l'équité salariale



Le pilier Inclusion économique comprend des mesures portant sur le salaire de subsistance et l'équité salariale.

Le comité consultatif a été créé en avril 2017 avec le mandat d'explorer le concept de salaire de subsistance, et d'envisager la création d'une législation plus exhaustive sur l'équité salariale.

On retrouve parmi les membres du comité des personnes avec une expertise liée aux questions de salaire de subsistance et d'équité salariale au Nouveau-Brunswick, plus particulièrement en ce qui a trait aux personnes en situation de pauvreté, deux représentants du conseil, un membre de la Direction de l'égalité des femmes, des employés des ministères respectifs avec une expertise liée aux questions de salaire de subsistance et d'équité salariale, et un employé de la Société.

Le comité devrait élaborer un examen de ce qui se fait dans d'autres provinces et états et un document sur les options proposées, et soumettre son rapport au plus tard en juin 2018.

Comité de travail du guichet unique



Le pilier Renforcement des capacités des communautés comprend une mesure axée sur le partage et la communication de l'information communautaire et sur la promotion des communautés et du bénévolat.

Le comité de travail du guichet unique a été créé en avril 2017 pour soutenir la création d'un guichet unique visant à informer les gens à propos des programmes gouvernementaux et communautaires liée à l'inclusion économique et sociale.

On retrouve parmi les membres du comité des personnes avec une expertise liée aux questions de communication et de partage de l'information au Nouveau-Brunswick, plus particulièrement en ce qui a trait aux personnes en situation de pauvreté, deux représentants du conseil et un employé de la Société.

Le comité doit étudier et noter les différents moyens et méthodes avec lesquels de l'information au sujet de programmes gouvernementaux et sans but lucratif est offerte au public, et recommander d'ici juin 2018 une stratégie qui appuie la création d'un guichet unique.

Comité consultatif sur les systèmes de transport ruraux et urbains



Le pilier Inclusion sociale comprend deux mesures portant sur les transports.

Le comité consultatif a été créé en avril 2015 avec le mandat d'élaborer une stratégie de transport rural et de transport urbain pour la province.

On retrouve parmi les membres du comité des personnes avec une expertise liée aux questions de transport au Nouveau-Brunswick, plus particulièrement en ce qui a trait aux personnes en situation de pauvreté ou de handicap, deux représentants du conseil, des employés des ministères respectifs avec une expertise liée aux transports, et un employé de la Société. Le comité a présenté son rapport à la SIES en juin 2017 et la SIES l'a soumis au gouvernement en décembre 2017.

Littératie financière

Depuis 2010, la Société a collaboré avec l'Agence du revenu du Canada (ARC) et le ministère du Développement social pour promouvoir le Programme communautaire des bénévoles en matière d'impôt du Nouveau-Brunswick, que l'on appelle Prenez votre part du gâteau en argent comptant au Nouveau-Brunswick. Parmi les autres partenaires provinciaux et fédéraux figurent le Service des bibliothèques publiques du Nouveau-Brunswick, Service Canada, le ministère de la Santé et les Premières Nations.

Les personnes et les familles à faible revenu qui produisent leur déclaration annuelle de revenus sont admissibles à plusieurs crédits et prestations basés sur le revenu, provenant du provincial et du fédéral, qui les aideront à améliorer leur vie. Selon l'admissibilité et la situation personnelle, des crédits et des prestations comme le crédit pour la TPS/TVH, le crédit pour la taxe de vente harmonisée du N.-B., l'allocation canadienne pour enfants et la prestation fiscale pour enfants du N.-B., le supplément scolaire du N.-B. et bien d'autres encore peuvent être obtenus simplement en produisant une déclaration annuelle de revenus et de prestations. Depuis le début du partenariat avec le Nouveau-Brunswick en 2010, 22 671 personnes ont produit leur déclaration, une augmentation de 62%. En 2016, plus de 38,8 millions de dollars ont été reçus en prestations, une augmentation de 72% depuis 2011. Le nombre de bénévoles pour les comptoirs de préparation a augmenté de 58 % et le nombre d'organismes qui tiennent des comptoirs a augmenté de 173 %.

« Depuis le début du partenariat avec le Nouveau-Brunswick en 2010, plus de 8 500 individus supplémentaires (62 %) ont produit leur déclaration »

Bon d'études canadien (BEC)

La Société mène au Nouveau-Brunswick les efforts de promotion du BEC, offert par Emploi et Développement social Canada. Le BEC est une subvention non remboursable contribuant à payer l'éducation ou la formation postsecondaire des enfants nés après 2004 dont le revenu net familial est inférieur à 45 916 \$ (pour l'exercice 2017).

Les enfants admissibles reçoivent 500 \$ et ils recevront 100 \$ de plus pour chaque année d'admissibilité (jusqu'à 15 ans ou jusqu'à concurrence de 2 000 \$). Les prestations sont aussi offertes pour toutes les années pendant lesquelles l'enfant était admissible avant la présentation de la demande. Aucune contribution parentale n'est nécessaire pour obtenir le bon.

Des renseignements sur le BEC sont disponibles sur www2.gnb.ca/content/gnb/fr/ministeres/sies.html.

Pour vous inscrire en ligne en moins de 10 minutes, visitez www.smartsaver.org/fr/





Autres initiatives positives

La mise en œuvre des plans Ensemble pour vaincre la pauvreté a eu une incidence positive sur la qualité de vie des Néo-Brunswickois. En plus des 50 mesures prioritaires décrites dans les plans de 2009 – 2014 et de 2014 – 2019, des organismes sans but lucratif, des entreprises et des citoyens ont rejoint le mouvement amorcé par le gouvernement du Nouveau-Brunswick, se joignant au mouvement d'entraide solidaire en mettant en place des initiatives concrètes qui ne font pas partie d'EVP, mais qui ont une incidence positive sur les Néo-Brunswickois.

« La mise en œuvre des plans Ensemble pour vaincre la pauvreté a eu une incidence positive sur la qualité de vie des Néo-Brunswickois. »

Gouvernements municipaux

Un grand nombre de municipalités appuient de diverses façons leurs réseaux d'inclusion communautaire et leurs partenaires.

La Société d'inclusion économique et sociale entretient d'excellents rapports avec les organismes du monde municipal comme l'Union des municipalités du NB, l'Association francophone des municipalités du NB et les commissions de services régionaux.

En 2016, la Ville de Moncton a présenté son plan d'inclusion sociale : Une qualité de vie pour tous. Le plan est conçu pour mettre l'accent sur l'objectif de la Ville visant à appuyer l'inclusion de tous, en particulier les personnes marginalisées, au cours des cinq prochaines années.





Gouvernement du Nouveau-Brunswick

Le gouvernement du Nouveau-Brunswick a été un intervenant important et a mené de nombreuses initiatives ayant amélioré la vie des Néo-Brunswickois.

Le premier ministre Brian Gallant a résumé les progrès réalisés au cours des trois dernières années par ces initiatives qui ont eu une incidence positive sur la vie des Néo-Brunswickois. Notamment, les progrès suivants ont été accomplis :

- Réduction de l'impôt sur le revenu des petites entreprises afin de favoriser la croissance et de permettre aux entrepreneurs d'investir et de créer des emplois dans leurs collectivités.
- Trois augmentations du salaire minimum depuis décembre 2014.
- Mise en œuvre de l'équité salariale, ce qui a amélioré la qualité de vie des femmes, des enfants et des familles.
- Création d'un plan d'éducation sur 10 ans.
- Création du Programme des droits de scolarité gratuits et du Programme d'allègement des droits de scolarité pour la classe moyenne, qui rendent les études postsecondaires plus accessibles et plus abordables aux étudiants du Nouveau-Brunswick.

- Mise sur pied du Fonds d'emploi pour les jeunes afin d'offrir aux jeunes davantage de possibilités qui les encouragent à demeurer au Nouveau-Brunswick. Lancement de la stratégie Exploiter le pouvoir de la littératie : la stratégie globale du Nouveau-Brunswick en matière de littératie afin d'améliorer les niveaux de littératie dans la province.
- Élargissement du modèle de prestation des services intégrés, qui propose une équipe d'intervention et de soutien constituée de spécialistes qui travaillent ensemble dans la communauté à fournir aux enfants et aux jeunes des services de santé mentale et de traitement des dépendances, du soutien social et émotionnel, et d'autres services.
- Crédit pour la TVH aux personnes à faible revenu.
- Élargissement du programme d'aide pour l'énergie domestique.

Gouvernement du Canada

Le gouvernement du Canada s'est engagé à élaborer une Stratégie canadienne de réduction de la pauvreté afin de combattre la pauvreté et d'améliorer le bien-être économique de toutes les familles canadiennes afin que celles-ci puissent bénéficier d'une chance réelle et équitable de réussir.

Afin de s'assurer que la Stratégie canadienne de réduction de la pauvreté tient compte des divers besoins et approches partout au pays, le gouvernement du Canada :

- consulte les Canadiens à l'échelle du pays au sujet de la réduction de la pauvreté;
- établit un Comité consultatif ministériel sur la pauvreté à l'aide d'un processus ouvert d'appel de candidatures pour sélectionner les chefs de file, praticiens et experts qui possèdent une expérience dans les domaines de la pauvreté et de la réduction de la pauvreté, ainsi qu'au moyen d'un processus distinct d'appel de candidatures pour sélectionner des membres ayant vécu la pauvreté;
- entreprend le projet de recherche *Combattons ensemble la pauvreté*, une étude de cas approfondie menée dans six collectivités au Canada.

Le Nouveau-Brunswick et la Société de l'inclusion économique et sociale participent activement à l'élaboration de la stratégie nationale.



Ils ont rejoint le mouvement!

« Chacune de ces initiatives fait une différence dans sa collectivité! »



Student Hunger Project (projet Élèves contre la faim)

Un programme de repas pour les élèves à faible revenu, le projet Élèves contre la faim, nourrit plus de 400 élèves de 15 écoles de Fredericton chaque jour.

Grâce à ce programme, lancé en 2014 par deux enseignants de l'école secondaire Leo Hayes High School, des élèves bénévoles préparent des boîtes à lunch à la Cuisine communautaire de Fredericton et les distribuent ensuite à toutes les écoles.

Les enseignants ont eu cette idée après avoir remarqué que de nombreux enfants affamés demandaient à manger, certains même pour en rapporter à la maison pour nourrir leurs frères et sœurs. Un élève a même exprimé en classe sa joie d'enfin pouvoir déjeuner avec sa famille, ce qui était auparavant exceptionnel chez lui.

« Ça ne peut pas continuer comme ça, » se sont dit les enseignants. « Il ne devrait pas y avoir d'élèves affamés. Point. »

Les élèves bénévoles préparent plus de 420 dîners, cinq jours par semaine, en plus de compléments au déjeuner et de collations, comme du fromage, des fruits et des légumes. Le programme offre aussi un programme de sacs à dos, par lequel les élèves peuvent obtenir des denrées non périssables à rapporter à la maison après l'école ou pour la fin de semaine. Environ 90 sacs à dos sont distribués chaque semaine, grâce aux dons d'épiceries et d'entreprises locales.

Certains élèves n'ont besoin de dîners gratuits que quelques fois par mois afin de les aider pendant les périodes plus difficiles, lorsque leur famille manque d'argent. Certains des élèves bénévoles ont eux-mêmes besoin de ces dîners.

Le projet a pris de l'ampleur en 2016, lorsqu'un couple de Fredericton qui faisait déjà du bénévolat pour le programme, Sandy Kitchen-Brewer et son mari Earl, a décidé qu'il était temps de faire plus que donner un coup de main. Les Brewers ont rencontré la direction de la Cuisine communautaire de Fredericton ainsi que les membres du personnel de l'école secondaire Leo Hayes High School responsables du programme. Ils souhaitaient aider et voulaient savoir ce dont le programme avait besoin pour continuer. Le problème principal était celui de l'espace; ils ont donc réfléchi ensemble et le couple a décidé de faire don au programme d'un bâtiment transportable doté d'équipement de cuisine.

Celui-ci contient un congélateur-chambre complet, des fours et cuiseurs professionnels, ainsi que des tables pour préparer les dîners. La cuisine a été conçue avec l'aide du chef de cuisine d'un hôtel local.

L'inauguration officielle de la nouvelle cuisine mobile a eu lieu en octobre 2017.

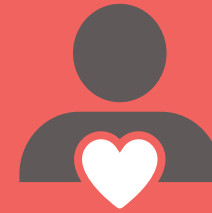


Centraide, Centre du Nouveau-Brunswick. Journée d'entraide

Tous les efforts bénévoles, des plus petits aux plus grands, sont cruciaux pour notre sentiment de communauté. Le bénévolat d'entreprise est devenu une façon pour les entreprises locales d'avoir une influence positive sur leur collectivité.

La Journée d'entraide est un programme spécial coordonné par United Way/Centraide (Central NB Inc.) dans les collectivités à travers la province. Son objectif est de créer des équipes de bénévoles venant de diverses entreprises afin de réaliser des projets utiles et pratiques qui aideront grandement les organismes sans but lucratif locaux. Centraide anime la Journée d'entraide au cours de l'année selon les disponibilités du groupe participant. Les projets bénévoles consistent notamment à aider à la prestation de services, à la tenue d'événements et à la réalisation de projets de peinture ou d'aménagement.

Il s'agit d'une excellente façon pour les entreprises de contribuer et de redonner à la communauté, sans compter les possibilités de partenariat entre les entreprises et le secteur bénévole.



Bien-être et bonne alimentation : une combinaison gagnante dans le Restigouche

Vicky LeBlanc, propriétaire de l'école de yoga Luminous Studio Lumineux de Campbellton, reconnaît l'importance pour les enfants de manger un bon repas afin de faciliter leur apprentissage à l'école. Malheureusement, bon nombre d'enfants de sa région n'ont rien à se mettre sous la dent à l'heure du lunch.

Vicky a donc décidé de faire sa part pour venir en aide à ces jeunes en organisant une collecte de fonds afin de fournir des dîners chauds aux élèves de quatre écoles de sa région.

Depuis 2104, Vicky invite la population de la région à venir à son école pour participer à une journée de bien-être personnel. Pendant la journée, des séances yoga, de visualisation, de toucher thérapeutique, de bricolage des Premières Nations et des cours d'art sont offerts par des collaborateurs experts. Un souper BBQ est servi par le YMCA, suivi d'une soirée avec des talents locaux et des artistes de la région.

Les participants sont aux séances sont invités à faire une contribution volontaire.

« Il est prouvé que l'apprentissage à l'école est difficile lorsqu'on a le ventre vide », a mentionné Vicky. « J'ai décidé de joindre l'utile à l'agréable en organisant une journée bien-être afin de rappeler aux gens de ma communauté l'importance de bien nourrir nos jeunes. »

Annexe A

Statistiques sur la pauvreté au Nouveau-Brunswick

La pauvreté se mesure souvent d'après le revenu, avec diverses sources de données comme la Mesure du panier de consommation (MPC), le Seuil de faible revenu (SFR), la Mesure de faible revenu (MFR) de Statistique Canada, et le Fichier des familles T1 (TIFF) de l'Agence du revenu du Canada.

Le modèle du Nouveau-Brunswick en matière de réduction de la pauvreté s'appuie sur de nombreux services, programmes et prestations d'importance qui viennent ajouter de la valeur au soutien offert par les organismes sans but lucratif, agences, ministères, groupes religieux, etc.

La Loi sur l'inclusion économique et sociale stipule que d'ici 2015, le Nouveau-Brunswick sera parvenu à réduire la pauvreté monétaire de 25 % et la pauvreté monétaire extrême de 50 %, et aura fait d'importants progrès en vue d'atteindre une inclusion économique et sociale soutenue.

En plus des diverses statistiques et données, cette section présente un rapport sur les plus récentes données fournies par Statistique Canada qui abordent certains des objectifs initiaux de 2015 – tels qu'établis dans la loi – et qui n'avaient pas encore fait l'objet d'un rapport.

La Société d'inclusion économique et sociale (SIES) a recours à de nombreux vecteurs pour faire progresser ses buts. L'exposé qui suit est un aperçu statistique provincial des indicateurs relatifs à l'inclusion économique et sociale. Il est à noter que ces indicateurs sont affectés par de nombreux facteurs socioéconomiques indépendants de la SIES. La présentation de ces statistiques vise à permettre une compréhension des tendances générales de la pauvreté au Canada et au Nouveau-Brunswick ainsi que du cadre au sein duquel œuvre La Société d'inclusion économique et sociale.

Les statistiques que renferme le présent rapport correspondent aux données les plus récentes accessibles (en décembre 2017). Au fur et à mesure que d'autres renseignements deviendront accessibles, La Société d'inclusion économique et sociale les analysera et réagira en conséquence.

Définitions

Mesure de faible revenu (MFR)

Source: <http://www.statcan.gc.ca/pub/75f0002m/2009002/s3-fra.htm>

La mesure de faible revenu (MFR) est la mesure de faible revenu la plus couramment utilisée. MFR est un pourcentage fixe (50 %) du revenu familial² médian « ajusté », ce dernier terme traduisant la prise en compte des besoins familiaux. L'ajustement en fonction de la taille rend compte du fait que les besoins d'une famille augmentent à mesure que le nombre de membres croît. Ainsi, on s'entendra pour dire que les besoins seront plus élevés pour une famille de cinq personnes que pour une famille de deux. De la même manière, la MFR tient compte du fait qu'il en coûte plus cher pour faire vivre une famille comptant cinq adultes qu'une famille comptant deux adultes et trois enfants.

Seuil de faible revenu (SFR)

Source: <http://www.statcan.gc.ca/pub/75f0002m/2009002/s2-fra.htm>

Le seuil de faible revenu (SFR) correspond à un seuil de revenu en deçà duquel une famille est susceptible de consacrer une part plus importante de son revenu à l'achat de nécessités comme la nourriture, le logement et l'habillement qu'une famille moyenne. L'approche consiste essentiellement à estimer un seuil de revenu à partir duquel on s'attend à ce que les familles dépensent 20 points de plus que la famille moyenne pour l'alimentation, le logement et l'habillement.

Mesure du panier de consommation (MPC)

Source: <http://www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/ref/dict/pop165-fra.cfm>

La mesure du panier de consommation (MPC) est une mesure de faible revenu basée sur le coût d'un panier de biens et de services correspondant à un niveau de vie de base. Le panier comprend la nourriture, l'habillement, le transport, le logement et autres dépenses pour une famille de deux adultes âgés entre 25 et 49 ans et deux enfants âgés de 9 et 13 ans. La MPC est calculée à un niveau géographique plus raffiné que les SFR en produisant par exemple des coûts différents pour les zones rurales dans chaque province. Ces seuils sont comparés au revenu disponible des familles pour établir le statut de faible revenu. Le revenu

disponible est défini comme la somme qui reste du revenu total de la famille après déduction de l'impôt à payer; des charges sociales assumées par les particuliers; des autres retenues salariales obligatoires, telles que les cotisations à un régime de pension de l'employeur, à un régime d'assurance-maladie complémentaire ou à un syndicat; des pensions alimentaires et des paiements de soutien aux enfants versés à une autre famille; des dépenses non remboursées consacrées à la garde des enfants et aux soins de santé non assurés, mais recommandés par un professionnel de la santé, comme les soins dentaires et les soins de la vue, les médicaments sur ordonnance et les aides pour personnes handicapées.

¹ « La médiane est un chiffre faisant partie d'un groupe de chiffres et qui représente le milieu. Si l'on dit, par exemple, que la médiane des revenus est de 26 000 \$, cela signifie qu'exactement la moitié des revenus déclarés sont égaux ou supérieurs à ce montant et que l'autre moitié des revenus lui sont égaux ou inférieurs. »

² « Toutes les personnes qui partagent le même logement et qui sont apparentées par le sang, par alliance ou par adoption ou qui vivent en union libre. »

Figure 1 - Revenu familial médian avant et après impôt, 2009-2015

Source : Statistique Canada (2017a)

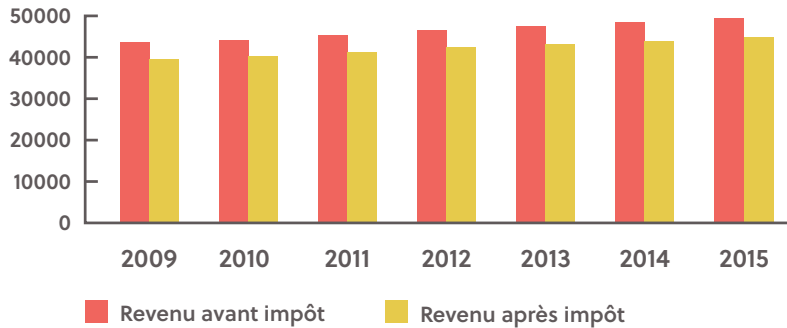


Figure 2 - Revenu familial médian avant et après impôt, selon le type de famille, 2009-2015

Source : Statistique Canada (2017a)

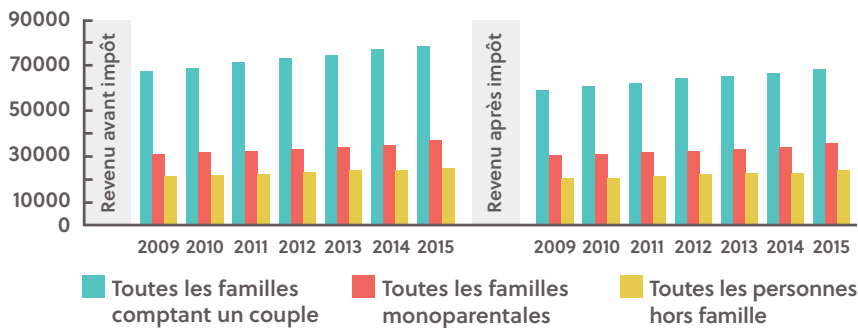
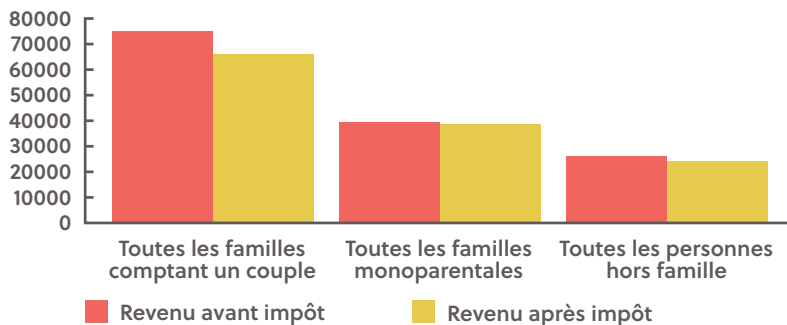


Figure 3 - Revenu familial médian avant et après impôt, en dollars constants de 2015 (\$)

Source : Statistique Canada (2017b)



REVENU FAMILIAL MÉDIAN

Le revenu familial médian avant et après impôt de tous les types de familles a augmenté depuis 2009 (voir les figures 1 et 2). La hausse du revenu avant impôt a représenté 13,8 % et la hausse du revenu après impôt a été de 13,1 %. En 2015, le revenu familial médian avant impôt se chiffrait à 49 500 \$ et le revenu après impôt, à 44 690 \$. Pour ce qui est du type de famille, les familles monoparentales ont bénéficié de l'augmentation la plus marquée du revenu, soit de hausses de 20,8 % et de 19,9 % du revenu avant et après impôt, respectivement. Les familles comptant un couple suivent avec des hausses de 16,7 % et de 15,6 % avant et après impôt. Finalement, les personnes hors famille de recensement ont profité de hausses de 15,1 % et de 14,6 % avant et après impôt. La figure 3 fait état du revenu familial médian avant et après impôt de l'année 2015.

Nota – La médiane est une mesure d'une tendance centrale correspondant au milieu de la distribution des données.

- ¹ « Une famille monoparentale est une famille comptant un seul parent, homme ou femme, et au moins un enfant. »
- ² « Les familles comptant un couple sont composées d'un couple vivant ensemble (mariés ou en union libre, incluant les couples formés de partenaires de même sexe) à la même adresse, avec ou sans enfants. »
- ³ « Une personne hors famille de recensement est une personne n'appartenant pas à une famille de recensement, famille comptant un couple ou famille monoparentale. Il se peut que les personnes hors famille de recensement habitent avec leur enfant marié ou avec leur enfant et petit-enfant. Il se peut qu'elles habitent avec une famille à laquelle elles sont apparentées ou non. Il se peut aussi qu'elles habitent seules ou avec d'autres personnes hors famille de recensement. »

Figure 4 - Pourcentage de Néo-Brunswickois dont le revenu est inférieur au seuil de pauvreté de la MPC comparativement aux provinces de l'Atlantique et au Canada, 2009-2015

Source : Statistique Canada (2017c)

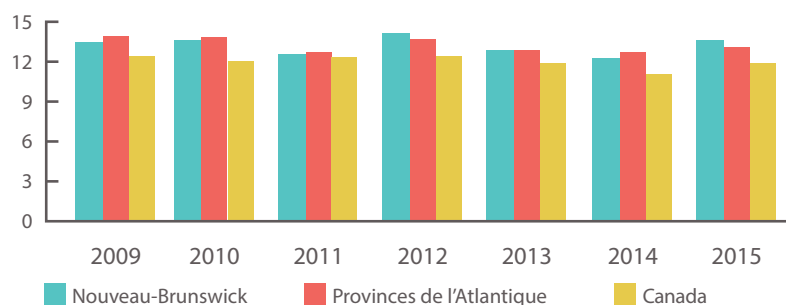
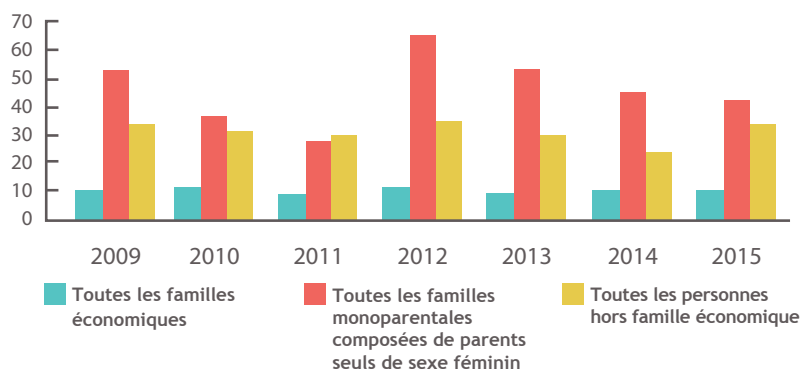


Figure 5 - Pourcentage de Néo-Brunswickois dont le revenu est inférieur au seuil de pauvreté de la MPC, selon le type de famille, 2009-2015

Source : Statistique Canada (2017c)



MESURE DU PANIER DE CONSOMMATION⁴

Selon Statistique Canada (2016a), « la mesure du panier de consommation (MPC) est une mesure de faible revenu basée sur le coût d'un panier de biens et de services correspondant à un niveau de vie de base ». La MPC est reconnue comme une mesure plus sensible aux variations géographiques du coût des produits que les autres mesures de faible revenu.

Nota – La comparaison du revenu aux seuils de la MPC est « une mesure de revenu plus proche du montant réellement disponible pour l'achat de ces biens et services » (Statistique Canada, 2016a).

Depuis 2009, le pourcentage de Néo-Brunswickois dont le revenu est inférieur au seuil de pauvreté de la MPC s'est accru de 1,5 % alors qu'il a fléchi de 5,6 % dans les provinces de l'Atlantique et de 4,7 % à l'échelle nationale (voir la figure 4). En 2015, 13,7 % des Néo-Brunswickois (100 000) ont touché un revenu inférieur au seuil de la MPC, ce qui est supérieur aux pourcentages des provinces de l'Atlantique et du Canada. Pour ce qui est du type de famille (voir la figure 5), le pourcentage de familles dont le revenu était inférieur au seuil de pauvreté de la MPC est demeuré stable à 10,1 % (62 000 Néo-Brunswickois) entre 2009 et 2015, tandis que dans le cas des familles monoparentales dirigées par une femme, il a diminué de 20,7 % durant la même période. Dans le cas des personnes hors famille, on a enregistré une hausse de 0,3 %.

⁴ Les données utilisées dans le rapport L'impact du plan d'inclusion économique et sociale du Nouveau-Brunswick 2009 – 2014 précédent étaient fondées sur l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (programme 3889) actuellement inactive.

Figure 6 - Pourcentage de Néo-Brunswickois dont le revenu est inférieur au seuil de pauvreté du SFR après impôt comparativement aux provinces de l'Atlantique et au Canada, 2009-2015

Source : Statistique Canada (2017c)

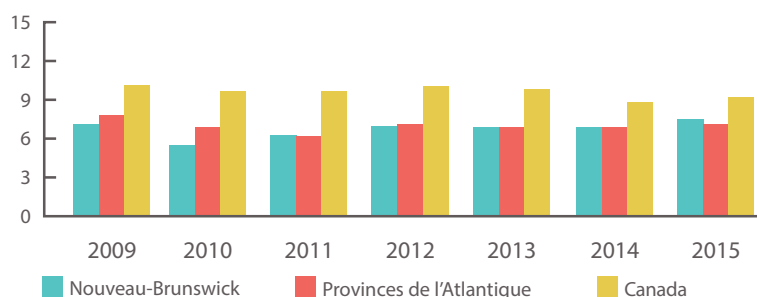
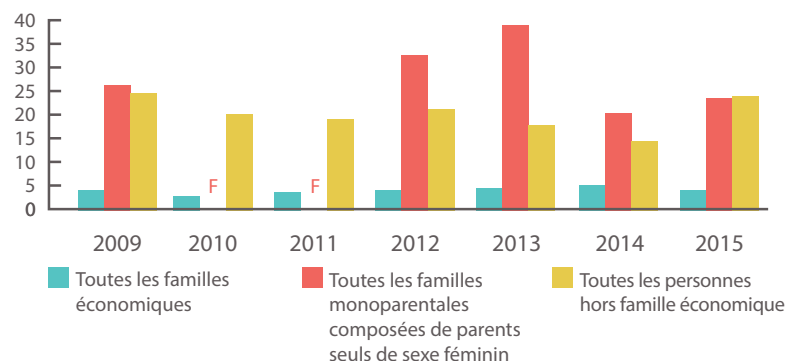


Figure 7 - Pourcentage de Néo-Brunswickois ayant un revenu inférieur au seuil de pauvreté du SFR après impôt, selon le type de famille, 2009-2015⁵

Source : Statistique Canada (2017c)



SEUILS DE FAIBLE REVENU APRÈS IMPÔT⁴

Selon Statistique Canada (2015), les seuils de faible revenu (SFR) sont « des limites de revenu en deçà duquel une famille est susceptible de consacrer une part plus importante de son revenu à l'achat de nécessités comme la nourriture, le logement et l'habillement qu'une famille moyenne ». Le seuil est fixé à 20 %.

Nota – Même si Statistique Canada dispose des SFR avant et après impôt, l'organisme préfère utiliser la mesure après impôt : « 1) les taux de faible revenu calculés avant impôt ne reflètent qu'en partie l'incidence totale de la redistribution découlant du système fiscal et de transferts du Canada, puisqu'ils incluent l'effet des transferts mais non l'effet de l'impôt sur le revenu; 2) d'autre part, étant donné que l'achat de nécessités est effectué avec des dollars après impôt, il est logique d'utiliser le revenu après impôt des gens pour tirer des conclusions au sujet de leur bien-être économique global ». (Statistique Canada, 2015)

Depuis 2009, le pourcentage de Néo-Brunswickois dont le revenu se situe au-dessous du seuil de pauvreté du SFR après impôt a augmenté de 2,8 %, alors qu'il a diminué de 7,9 % dans les provinces de l'Atlantique et de 8,9 % à l'échelle nationale (voir la figure 6). En 2015, 54 000 (7,4 %) Néo-Brunswickois ont touché un revenu inférieur au seuil du SFR après impôt, ce qui est supérieur au pourcentage des provinces de l'Atlantique, mais inférieur à la moyenne nationale. En ce qui concerne le type de famille (voir la figure 7), le pourcentage de familles dont le revenu était inférieur au seuil de pauvreté du SFR après impôt est demeuré stable à 4,3 % (27 000 Néo-Brunswickois) entre 2009 et 2015, tandis que dans le cas des familles monoparentales dirigées par une femme, le revenu a diminué de 10,2 % durant la même période. Les personnes hors famille ont connu une baisse de 2,0 %.

⁴ Les données utilisées dans le rapport L'impact du plan d'inclusion économique et sociale du Nouveau-Brunswick 2009 – 2014 précédent étaient fondées sur l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (programme 3889) actuellement inactive.

⁵ Les données sur les familles monoparentales dirigées par une femme des années 2010 et 2011 manquent trop de fiabilité pour être signalées et sont par conséquent remplacées par la lettre F.

Figure 8 - Pourcentage de Néo-Brunswickois ayant un revenu inférieur au seuil de pauvreté de la MFR après impôt comparativement aux provinces de l'Atlantique et au Canada, 2009-2015

Source : Statistique Canada (2017c)

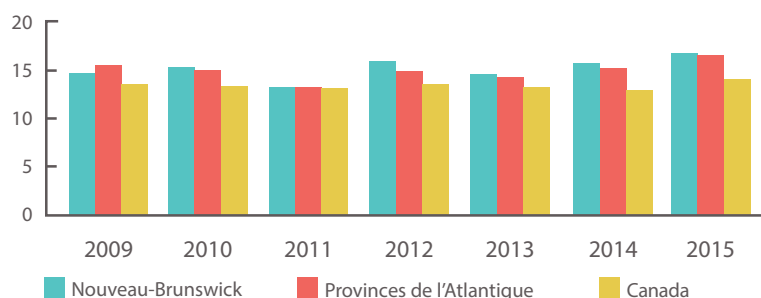


Figure 9 - Pourcentage de Néo-Brunswickois ayant un revenu inférieur au seuil de pauvreté de la MFR après impôt, selon le type de famille, 2009-2015

Source : Statistique Canada (2017c)

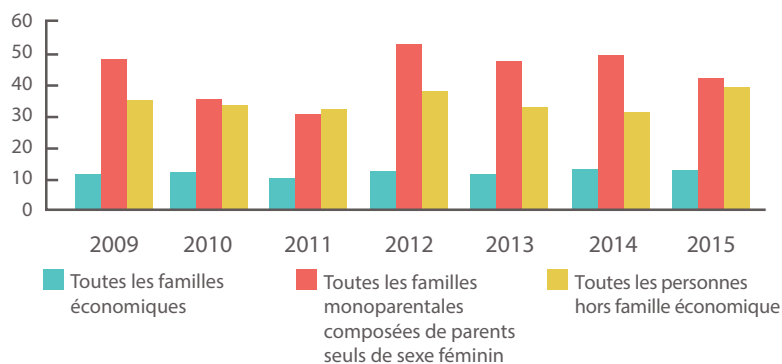
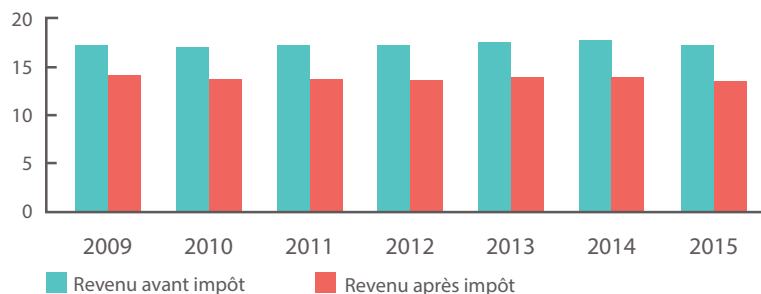


Figure 10 - Pourcentage de Néo-Brunswickois ayant un revenu au-dessous du seuil de pauvreté de la MFR avant et après impôt, 2009-2015

Source : Statistique Canada (2017a)



MESURE DE FAIBLE REVENU

Selon Statistique Canada (2016b, 2016c), la mesure de faible revenu (MFR) est un pourcentage fixe (50 %) de la médiane du revenu total rajusté ou « du revenu après impôt du ménage observé au niveau des personnes, où rajusté indique que les besoins du ménage sont pris en considération ».

Nota – Contrairement aux autres lignes de faible revenu, les MFR sont reconnus comme des mesures ne variant pas selon la taille de la région de résidence (Statistique Canada, 2016c).

Le pourcentage de Néo-Brunswickois ayant un revenu inférieur à la MFR après impôt a grimpé de 14,2 % pendant que s'est manifestée une tendance similaire dans les provinces de l'Atlantique et au Canada, où des hausses respectives de 6,4 % et de 3,6 % sont survenues (voir la figure 8). En 2015, 123 000 (16,9 %) des Néo-Brunswickois se situaient au-dessous du seuil de pauvreté de la MFR après impôt, ce qui est supérieur aux pourcentages des provinces de l'Atlantique et du Canada.

Du point de vue du type de famille (voir la figure 9), les familles monoparentales dirigées par une femme constituent le seul type de famille qui a connu une baisse depuis 2009, soit une baisse représentant 12,3 %.

Par contre, selon le Fichier des familles T1, le pourcentage de Néo-Brunswickois ayant un revenu inférieur à la MFR avant impôt est demeuré stable et celui ayant un revenu inférieur à la MFR après impôt a diminué de 3,8 % (voir la figure 10). En 2015, 132 700 (18,0 %) Néo-Brunswickois se situaient au-dessous de la MFR avant impôt comparativement à 104 050 (14,1 %) pour ce qui est de la MFR après impôt. Du point de vue du type de famille (voir la figure 11), les familles comptant un couple ont accusé les baisses les plus marquées, soit 8,2% et 11,6% en ce qui a trait à la MFR avant et après impôt. Les familles monoparentales suivent avec des baisses de 4,2% et 6,8% avant et après impôt.

Figure 11 - Pourcentage de Néo-Brunswickois ayant un revenu au-dessous du seuil de pauvreté de la MFR avant et après impôt, selon le type de famille, 2009-2015

Source : Statistique Canada (2017a)

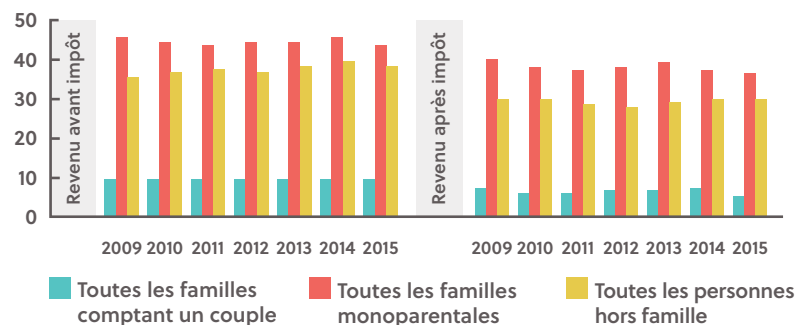


Figure 12 - Pourcentage de Néo-Brunswickois vivant dans une pauvreté extrême, 2009-2015

Source : Statistique Canada (2017a)

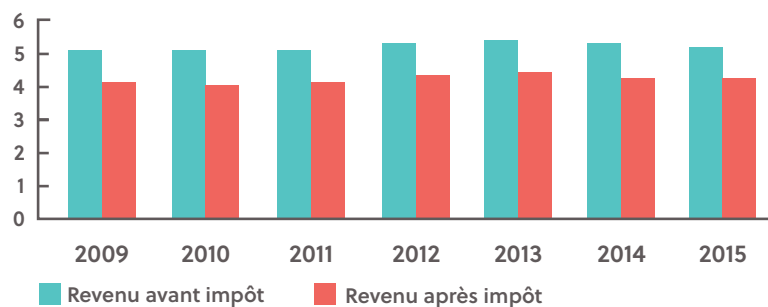
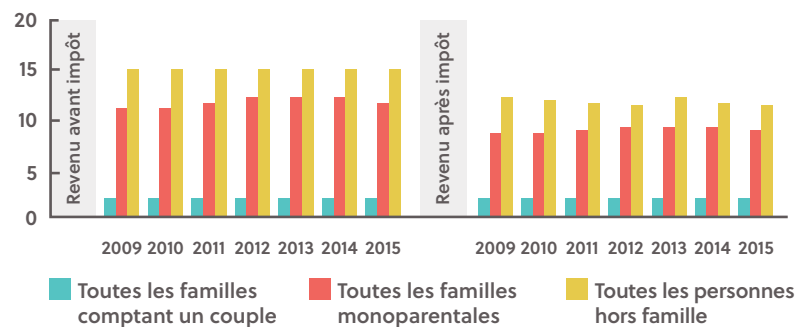


Figure 13 - Pourcentage de Néo-Brunswickois vivant dans une pauvreté extrême, selon le type de famille, 2009-2015

Source : Statistique Canada (2017a)

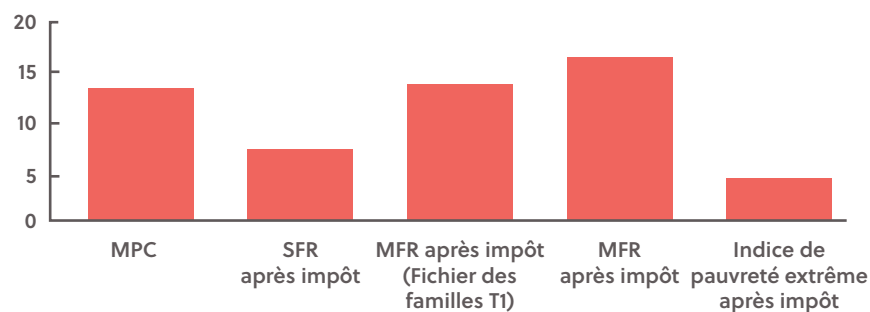


PAUVRETÉ EXTRÊME

Le pourcentage de Néo-Brunswickois considérés comme des résidents vivant dans une pauvreté extrême s'est accru de 3,0 % et de 3,1 %, respectivement, de 2009 à 2015 (voir la figure 12). En 2015, 39 960 (5,4 %) (avant impôt) et 32 300 (4,4 %) (après impôt) Néo-Brunswickois vivaient dans une pauvreté extrême. Pour ce qui est du type de famille (voir la figure 13), seules les familles comptant un couple ont affiché une diminution de leur niveau de pauvreté extrême, de 7,3 % avant impôt à 8,4 % après impôt.

Figure 14 - Pourcentage de Néo-Brunswickois ayant un revenu au-dessous du seuil de pauvreté selon la MPC, la SFR après impôt, la MFR après impôt et l'indice de pauvreté extrême après impôt, 2015

Source : Statistique Canada (2017a), Statistique Canada (2017c)



MESURE DU PANIER DE CONSOMMATION, SEUILS DE FAIBLE REVENU APRÈS IMPÔT, MESURE DE FAIBLE REVENU ET PAUVRETÉ EXTRÊME⁶

La figure 14 fait état du pourcentage de Néo-Brunswickois ayant un revenu au-dessous du seuil de pauvreté selon la MPC, le SFR après impôt, la MFR après impôt (y compris le Fichier des familles T1) et l'indice de pauvreté extrême après impôt EN 2015. Comparativement aux autres provinces et au pays (Canada et provinces de l'Atlantique), le Nouveau-Brunswick présente un pourcentage légèrement supérieur par rapport à toutes les mesures, sauf le SFR après impôt, dans le cas duquel il se situe au-dessous du pourcentage moyen national de 9,2 % avec un pourcentage de 7,4 % (54 000 Néo-Brunswickois) en 2015.

⁶ En 2015, le seuil de la MPC était à 39 037 \$ pour les populations de moins de 30 000 personnes, et à 38 463 \$ pour les populations de 30 000 à 99 999 (Statistique Canada, 2017d). Le SFR après impôt était à 24 600 \$ (Gouvernement du Canada, 2018). La MFR après impôt (Fichier familles T1) était à 18 213 \$ (Statistique Canada, 2017e). La MFR après impôt était à 22 133 \$ (Statistique Canada, 2017a). La pauvreté extrême après impôt était à 9 107 \$ (Statistique Canada, 2017a).

Le tableau 1, de son côté, présente le pourcentage de variation de toutes les mesures du revenu selon leur pourcentage du revenu de 2009. Les objectifs d'une diminution de 25 % de la mesure de faible revenu ont été atteints pour la MPC, le SFR après impôt et la MFR après impôt pour certains types de familles en 2010, 2011, 2013 et 2014. La diminution de 50 % de la mesure de la pauvreté extrême n'a pas été atteinte.

Plus précisément, pour la MPC, les familles monoparentales dirigées par une femme ont bénéficié de la baisse la plus marquée par rapport à 2009 en dépassant les seuils de baisse de 25 % de 2010 et 2011. Malgré l'instabilité des résultats au fil du temps, il semble y avoir une tendance à la baisse alors qu'en 2015 – pourcentage de variation était de -20,7 %.

Pour le SFR après impôt, les personnes hors famille ont connu une baisse constante de la pauvreté depuis 2009, la baisse la plus marquée étant en 2014 alors que le pourcentage de variation a connu un sommet à

-40,3 %, surpassant le seuil de baisse de 25 %.

Pour la MFR après impôt, les familles monoparentales dirigées par une femme ont bénéficié de la baisse la plus marquée par rapport à 2009 en dépassant les seuils de baisse de 25 % de 2010 et 2011. Malgré l'instabilité des résultats au fil du temps, il semble y avoir une tendance à la baisse alors qu'en 2015 pourcentage de variation était de -12,3 %.

Enfin, pour la MFR après impôt (Fichier des familles T1) et la pauvreté extrême, les couples et les familles monoparentales ont bénéficié d'une baisse constante au fil du temps depuis 2009. Une tendance similaire est observable pour les couples en situation de pauvreté extrême, sauf pour l'année 2013 où une augmentation est notée.

Tableau – Pourcentage de variation des Néo-Brunswickois ayant un revenu au-dessous du seuil de pauvreté selon la MPC, le SFR après impôt, la MFR après impôt et l'indice de pauvreté extrême après impôt, 2009 – 2015

Source : Statistique Canada (2017a), Statistique Canada (2017c)

*FMDF : Familles monoparentales dirigées par une femme

	MPC			SFR-après I			MFR-après I			MFR (Fichier T1 sur les familles)			Pauvreté extrême		
	Famille économique	FMDF*	Hors famille	Famille économique	FMDF*	Hors famille	Famille économique	FMDF*	Hors famille	Couples	FMDF*	Hors famille	Couples	FMDF*	Hors famille
2015	0	-20.7%	0.3	0	-10.2%	-2%	12.3%	-12.3%	11.7%	-11.6%	-6.8%	0.2%	-8.4%	5.6%	0.5%
2014	0	-14.4%	-27.2%	23.3%	-21.9%	-40.3%	15.8%	2.9%	-11.1%	-4.5%	-3.4%	1.6%	-4.1%	8.4%	1.1%
2013	-2%	-0.9%	-11%	9.3%	47.9%	-27%	0.9%	-0.8%	-6.6%	-3.0%	-2.4%	-1.4%	2.1%	8.9%	4.0%
2012	5.9%	16.8%	3.3%	2.3%	24.2%	-13.7%	8.8%	10%	8.3%	-3.5%	-2.9%	-4.3%	-0.6%	6.3%	1.8%
2011	-5.9%	-48.3%	-9.9%	-7%	F	-22.2%	-11.4%	-35.9%	-8.6%	-4.1%	-4.4%	-1.2%	-3.5%	1.5%	0.1%
2010	5.9%	-32.6%	-7.2%	-27.9%	F	-17.3%	7.9%	-26.3%	-4.3%	-4.7%	-4.8%	-0.2%	-1.8%	-1.9%	-1.5%
2009	10.1%	53.6%	33.5%	4.3%	26.5%	24.8%	11.4%	47.9 %	35%	7.0%	39.9%	29.4%	1.7%	9.0%	12.0%

■ Pourcentage stable par rapport à 2009 ■ Baisse par rapport à 2009 ■ Hausse par rapport à 2009 ■ Données trop instables pour être signalées (F)

BIBLIOGRAPHIE

Gouvernement du Canada (2018) Présenter une demande de Visa de visiteur (Visa de résident temporaire – IMM 5256). Repéré le 19 janvier 2018 à <https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/services/demande/formulaires-demande-guides/guide-5256-presenter-demande-visa-visiteur-visa-resident-temporaire.html>

Statistique Canada. (2015). Les seuils de faible revenu. Repéré le 8 décembre 2017 à <https://www.statcan.gc.ca/pub/75f0002m/2012002/lico-sfr-fra.htm>

Statistique Canada. (2016a). Mesure du panier de consommation (MPC). Repéré le 8 décembre 2017 à <http://www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/ref/dict/pop165-fra.cfm>

Statistique Canada. (2016b). Mesure de faible revenu avant impôt (MFR-AvI). Repéré le 8 décembre 2017 à <http://www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/ref/dict/fam022-fra.cfm>

Statistique Canada. (2016c). Mesure de faible revenu après impôt (MFR-ApI). Repéré le 8 décembre 2017 à <http://www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/ref/dict/fam021-fra.cfm>

Statistique Canada. (2017a). Estimations annuelles du revenu des familles de recensement et des particuliers (Fichier des familles T1) – numéros de référence 14053, 16100 et 17029. Repéré le 11 décembre 2017 à http://www23.statcan.gc.ca/imdb/p2SV_f.pl?Function=getSurvey&SDDS=4105

Statistique Canada. (2017b). Tableau 206-0011 Revenu du marché, transferts gouvernementaux, revenu total, impôt sur le revenu et revenu après impôt, selon le type de famille économique, Canada, provinces et certaines régions métropolitaines de recensement (RMR). Repéré le 12 décembre 2017 à <http://www5.statcan.gc.ca/cansim/a26?lang=fra&retrLang=fra&id=2060011&pattern=&st-By%09Val=1&p1=1&p2=-1&tabMode=dataTable&csid=>

Statistique Canada. (2017c). Tableau 206-0042 Statistiques du faible revenu selon le type de famille économique, Canada, provinces et certaines régions métropolitaines de recensement (RMR). Repéré le 12 décembre 2017 à <http://www5.statcan.gc.ca/cansim/a05?lang=fra&id=2060042&retrLang=fra>

Statistique Canada (2017d). Tableau 206-0093 - Seuils de la Mesure du panier de consommation (MPC) (base de 2011) pour la famille de référence, selon la région de la Mesure du panier de consommation et la composante, en dollars courants et en dollars constants de 2015. Repéré le 19 janvier 2018 à <http://www5.statcan.gc.ca/cansim/a26?lang=fra&id=2060093&retrLang=fra>

Statistique Canada (2017e). Tableau 4.2 – Seuils des mesures de faible revenu (MFR-ApI et MFR-AvI) pour les ménages privés du Canada, 2015. Repéré le 19 janvier 2018 à http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/ref/dict/tab/t4_2-fra.cfm

Annexe B Mesures prioritaires : Ensemble pour vaincre la pauvreté 2014 – 2019

Mesure prioritaire	État d'avancement	Exemples de ce qui a été réalisé
Pilier 1 – Renforcement des capacités des communautés		
Thème – Soutien au développement communautaire		
1. Favoriser le développement communautaire par la mobilisation des acquis des communautés.	Continu	Six RIC ont tenu une mobilisation des acquis des communautés.
2. Soutenir le développement de l'esprit d'entreprendre afin de favoriser l'inclusion économique et sociale	Continu	Les RIC ont établi un partenariat dans le cadre de projets qui sont de nature économique ou ayant des répercussions économiques. En ajout aux différents programmes gouvernementaux, d'autres organisations offrent des programmes et des services soutenant le développement de l'esprit d'entreprise. Par exemple : le Saint John Learning exchange, le Programme de jeunesse entrepreneuriale, la CBDC de Campbellton.
Thème – Communication et réseautage		
3. Partager et communiquer l'information pour améliorer la coordination des activités communautaires et des initiatives régionales qui favorisent l'inclusion économique et sociale.	Continu	Les RIC font la promotion de diverses initiatives en vue d'établir des liens entre les gens et leur collectivité à l'aide des partenaires locaux. Ils effectuent cette promotion grâce aux émissions de radio, aux bulletins d'information, aux médias sociaux, etc. La Bibliothèque publique du Nouveau-Brunswick fait partie des partenaires communautaires de la SIES visant à promouvoir le programme Prenez votre part du gâteau en argent comptant.
4. Soutenir la création d'un guichet unique visant à informer les gens à propos des programmes gouvernementaux et communautaires liée à l'inclusion économique et sociale. • Recherche sur les intentions du GNB et sur d'autres modèles.	En cours	Le Comité consultatif à guichet unique de la SIES a commencé ses travaux en avril 2017. Il a pour mandat d'effectuer de la recherche et de consigner les différentes manières et méthodes de rendre accessible au public les renseignements sur les programmes et services gouvernementaux et à but non lucratif ainsi que de proposer une stratégie permettant de soutenir la création d'un guichet unique offrant des renseignements actualisés sur les programmes gouvernementaux et à but non lucratif. La stratégie comprendra aussi un plan d'exécution détaillé. Le Sommet sur la pauvreté de février 2017 dans le cadre du Plan du Nouveau-Brunswick pour les familles – Discussions sur la mise en place d'un guichet unique. Le rapport et les recommandations du Comité consultatif sont attendus en juin 2018.
5. Célébrer les meilleurs pratiques et les histoires à succès des communautés.	Continu	La SIES a déployé une campagne de promotion et de sensibilisation dans les médias comportant des thèmes mensuels. À l'échelle régionale, les RIC célèbrent et aident à partager les pratiques exemplaires et les histoires de réussite de leurs partenaires.
<p>Continu: L'initiative prioritaire progresse de façon continue et ne fait pas l'objet d'une date finale d'achèvement.</p> <p>En cours: L'initiative prioritaire a débuté et le travail se poursuit en vue de son achèvement.</p> <p>Terminée: L'initiative prioritaire est complétée et l'objectif a été atteint.</p>		

Mesure prioritaire	État d'avancement	Exemples de ce qui a été réalisé
Thème – Bénévolat		
6. Promouvoir la culture du bénévolat au sein de nos communautés.	Continu	<p>La campagne Petits gestes, grande contribution lancée en 2015 par la SIES pour encourager le bénévolat.</p> <p>Recrutement de bénévoles pour des cliniques exemptes d'impôt sur le revenu (programme Petits gestes, grande contribution).</p> <p>Le ministère des Finances a établi un Programme de réduction de l'évaluation foncière (PRE) pour donner un allègement de l'impôt foncier à des organismes sans but lucratif admissibles qui fournissent des services sociaux à des particuliers et à des collectivités.</p>
7. Soutenir le lien entre les organismes et initiatives communautaires ciblant le bénévolat.	Continu	<p>Les RIC cherchent constamment à établir des liens entre les intervenants communautaires afin qu'ils collaborent pour atteindre des objectifs communs.</p> <p>Des projets ont été créés au sein des régions faisant partie du Plan Ensemble pour vaincre la pauvreté 2.</p> <p>Le Comté de Charlotte et celui de Fredericton ont conçu des sites Web pour aider à joindre les bénévoles et les organisations dans le besoin.</p>

Pilier 2 – Apprentissage

Thème – Éducation des enfants et des jeunes

8. Renforcer et bâtir sur les capacités des parents, des familles, des tuteurs et des communautés à appuyer l'apprentissage des enfants et des jeunes.	Continu	<p>Programmes offerts par la EPFT</p> <p>Les familles et les communautés en tant que coaches de carrière (FCCC) – Un projet visant à sensibiliser les familles et les élèves sur la valeur de l'éducation, et en engageant les familles et les communautés à devenir plus conscientes, plus informées et plus actives dans le but d'aider les jeunes à planifier leurs carrières.</p> <p>Le Programme d'accès et de réussite d'EPFT, avec l'aide de l'Université du Nouveau-Brunswick, fournit du financement aux quartiers prioritaires faisant partie du programme de tutorat de l'école secondaire de Saint John.</p> <p>Le Programme d'apprentissage pour les jeunes du Nouveau-Brunswick (PAJNB) est un programme de préapprentissage dirigé par l'industrie qui offre des stages de travail estivaux rémunérés aux élèves admissibles dès la 10^e année.</p> <p>Bibliothèque publique du Nouveau-Brunswick :</p> <p>Programme Chaque enfant préparé à la lecture (un programme fondé sur des preuves axé sur les principes de la chanson, de la lecture, de l'écriture, du langage et du jeu élaboré par l'American Library Association)</p> <p>Programmes parascolaires, club de lecture d'été annuel, espaces d'apprentissage interactif</p>
9. Soutenir et promouvoir la littératie dans le développement de la petite enfance et l'éducation.	Continu	<p>La SIES fait la promotion d'ELF (anglais) et de CLEF (français).</p> <p>Services de la petite enfance (secteur anglophone) – Des livres sur la petite enfance, des ressources et du matériel pourront être offerts dans les garderies.</p> <p>Services de la petite enfance (secteur francophone) – Le travail est en cours pour développer un module de formation en littératie de la petite enfance. Le but est de former un champion par garderie éducative dans toutes les régions des districts scolaires francophones.</p>

Mesure prioritaire	État d'avancement	Exemples de ce qui a été réalisé
10. Étendre et collaborer au rayonnement et au soutien de concepts novateurs tels le concept d'écoles communautaires entrepreneuriales et les programmes scolaires basés en communauté.	Continu	36 écoles faisant partie des districts scolaires francophones Sud et 73 écoles au sein du secteur anglophone participent à des programmes scolaires mis en œuvre au niveau communautaire.
11. Promouvoir les programmes après classe et le mentorat afin de favoriser le développement des compétences et appuyer la participation des enfants et des jeunes provenant de familles à faible revenu.	Continu	Les RIC ont créé un partenariat avec les organisations locales pour mettre en œuvre des programmes de garde parascolaire et de surveillance.

Thème – Éducation, formation et préparation au marché du travail à l'intention des adultes

<p>12. Appuyer les initiatives communautaires en matière de littératie, d'éducation financière, d'éducation des adultes, de développement des compétences et de préparation au milieu de travail.</p> <ul style="list-style-type: none"> Littératie financière (LF) – Sources de recherche de formation en LF; promotion continue des comptoirs de déclarations de revenus et des Bons d'études canadiens. 	En cours	<p>La SIES mène le dossier de la littératie financière, elle est aussi très active avec le programme Prenez votre part du gâteau et le Bon d'études canadien. La SIES mène un partenariat provincial et fédéral dans l'organisation du projet pilote de sept super comptoirs (impôt sur le revenu, numéro d'assurance sociale, séances d'inscription pour le Bon d'études canadien).</p> <p>Le Réseau d'éducation financière (composé de divers organismes du GNB et du secteur sans but lucratif) vise à établir des partenariats en matière de littératie financière.</p> <p>Le 1er juillet 2016, le ministère des Finances a introduit le crédit pour la TVH du Nouveau-Brunswick.</p> <p>La réduction de l'impôt pour les personnes à faible revenu, la prestation fiscale pour enfants du Nouveau-Brunswick, le supplément au revenu gagné, le programme de supplément scolaire du Nouveau-Brunswick, la prestation pour personnes âgées à faible revenu et le programme de dégrèvement d'impôt pour les propriétaires à faible revenu sont d'autres programmes qui aident les personnes à faible revenu du Nouveau-Brunswick.</p> <p>L'enseignement de la littératie financière fait toujours partie intégrante du curriculum de 10e, 11e et 12e années.</p> <ul style="list-style-type: none"> Le Plan d'action portant sur la littératie et les compétences essentielles des adultes a été créé pour axer sur l'alphabétisation des adultes et les compétences essentielles. Services communautaires d'apprentissage pour adultes : Au moyen d'une relation ou d'un partenariat entre le gouvernement et douze organismes communautaires d'apprentissage pour adultes constitués, les adultes du Nouveau-Brunswick ont accès aux services d'apprentissage à l'intérieur ou près de leur communauté selon le niveau d'intérêt des résidents. Compétences essentielles au travail : Vise à aider les adultes qui ont un emploi ou qui sont à la recherche d'un emploi et qui ont besoin de compétences essentielles supplémentaires pour réussir. <p>Bibliothèque publique du Nouveau-Brunswick :</p> <ul style="list-style-type: none"> Services à distance – Les bibliothèques offrent un « service de bibliothèque inopiné » dans les communautés afin de joindre les groupes qui ne sont pas desservis ou qui le sont trop peu au moyen de services sur téléphone cellulaire ou en ligne. Programme pour les jeunes et les adultes – Programmes en cours axés sur l'employabilité, sur la croissance économique, sur la littératie et sur l'apprentissage continu.
---	----------	---

Mesure prioritaire	État d'avancement	Exemples de ce qui a été réalisé
13. Soutenir les initiatives d'apprentissage liées au développement de carrière et au service de conseils en matière d'emploi pour les personnes à faible revenu.	Continu	<p>Partage de connaissances de Saint John :</p> <p>Le Partage de connaissance est chef de file dans l'innovation sociale au sein de leur collectivité possédant une pensée qui « sort de l'ordinaire ».</p> <p>Soutient les participants à atteindre leurs objectifs professionnels et scolaires en les aidant à créer un plan personnalisé pour assurer le succès de chaque personne qui franchit notre porte.</p> <p>Le Women Empowerment Network – POWER UP! est un programme de formation GRATUIT de 10 semaines portant sur l'habilitation du leadership conçu pour aider les femmes à passer au niveau supérieur dans la vie. Le programme aide les participantes à établir des objectifs personnels, à augmenter ou à améliorer leurs compétences, à travailler avec les autres dans un environnement d'apprentissage de groupe, à renforcer leur voix, à apprendre la manière de résoudre des problèmes, à créer une équipe et à devenir une leader.</p> <p>Le Programme d'emploi et d'apprentissage expérientiel pour les clients de Développement social est une initiative conjointe d'EPFT et de DS visant 400 clients sur trois ans : 150 clients par année au cours des deux premières années (2016 – 2017 et 2017 – 2018) et 100 clients au cours de la troisième année (2018 – 2019).</p> <p>2016 – 2017 : 169 participants 2017 – 2018 : jusqu'à 195 participants</p> <p>Rendre les études postsecondaires plus accessibles en fournissant une bourse initiale aux étudiants du Nouveau-Brunswick par l'introduction du Programme des droits de scolarité gratuits et du Programme d'allègement des droits de scolarité pour la classe moyenne.</p>

Pilier 3 – Inclusion économique

Thème – Participation au marché du travail

14. Explorer le concept de revenu de subsistance.	En cours	<p>Le Comité consultatif sur le revenu de subsistance et l'équité salariale de la SIES a commencé son travail en 2017 en ayant pour mandat d'explorer le concept du revenu de subsistance.</p> <p>Le rapport et les recommandations du Comité consultatif sont attendus en juin 2018.</p>
15. Envisager la création d'une législation plus exhaustive sur l'équité salariale.	En cours	<p>Le Comité consultatif sur le revenu de subsistance et l'équité salariale de la SIES a commencé son travail en 2017 en ayant pour mandat de tenir compte de la création d'une législation complète en matière d'équité salariale.</p> <p>Le rapport et les recommandations du Comité consultatif sont attendus en juin 2018.</p> <p>Le gouvernement du Nouveau-Brunswick a réalisé cinq études sur l'équité salariale auprès d'un groupe d'employés du service public composé majoritairement de femmes : des assistants en éducation, des adjoints administratifs pour des écoles, des sténographes judiciaires, des professionnels en science médicale, des professionnels spécialisés en santé et des employés apportant du soutien professionnel dans les écoles.</p>

Mesure prioritaire	État d'avancement	Exemples de ce qui a été réalisé
16. Promouvoir et soutenir l'inclusion dans les milieux de travail.	En cours	<p>Le CPMCPH a commencé à se pencher sur l'inclusion en milieu de travail dans le cadre du mandat découlant du Plan d'action-emploi pour les personnes ayant un handicap au Nouveau-Brunswick.</p> <p>En 2016, la Loi sur les droits de la personne du Nouveau-Brunswick a été modifiée pour ajouter « la situation familiale » et « l'identité ou l'expression de genre » aux motifs de discrimination interdite.</p> <p>L'Éducation postsecondaire, Formation et Travail fait la promotion parmi les employeurs pour engager des personnes handicapées en leur expliquant tous les avantages qu'elles peuvent apporter à leur entreprise.</p> <p>EPFT finance « Nouvelles bottes », un programme exécuté par l'Association de la construction du Nouveau-Brunswick qui offre de l'information, des ressources et de l'aide aux femmes apprenties et compagnons dans les métiers non traditionnels.</p>
17. Appuyer le développement de conditions de travail flexibles afin de créer des occasions pour les individus confrontés à des barrières à l'emploi, et/ ou vivant des aptitudes et des disponibilités particulières.	En cours	<p>Le CPMCPH se penchera sur l'inclusion en milieu de travail dans le cadre du mandat découlant du Plan d'action-emploi pour les personnes ayant un handicap au Nouveau-Brunswick, en 2017</p> <p>Le et les Services de soutien aux employeurs du Nouveau-Brunswick offrent des services aux employeurs et aux personnes ayant un handicap en vue de réduire les obstacles à l'emploi</p>
Thème – Activité économique		
18. Promouvoir l'entrepreneuriat.	Continu	<p>La SIES appuie les projets d'entrepreneuriat des RIC au moyen de subventions.</p> <p>Le crédit d'impôt pour les investisseurs dans les petites entreprises du ministère des Finances fournit un crédit d'impôt personnel non remboursable de 50 % (pour les investissements faits après le 1er avril 2015) jusqu'à concurrence de 125 000 \$ par année (pour des investissements allant jusqu'à 250 000 \$ par investisseur admissible) aux personnes admissibles qui investissent dans des petites entreprises, corporations de développement communautaire ou associations coopératives admissibles de la province</p> <p>Continuer à offrir le programme Stage d'emploi étudiant pour demain - Entrepreneurship.</p> <p>Offrir aussi du financement par l'entremise du Secrétariat de la croissance démographique</p> <ul style="list-style-type: none"> • Finance les programmes de mentorat des gens d'affaires immigrants à Fredericton, à Moncton, à Saint John, à Edmundston et à Bathurst. • Finance les incubateurs d'entreprises The Hive/La Ruche destinés aux entrepreneurs immigrants à Fredericton, à Saint John, à Moncton, à Edmundston et à Bathurst. • Cofinance Jumelage-Relève, un programme offert à Fredericton qui vise à jumeler des entrepreneurs immigrants à des propriétaires d'entreprise du Nouveau-Brunswick qui souhaitent vendre leur entreprise. • Facilite la production de trois guides sur la façon de faire des affaires au Nouveau-Brunswick qui sont accessibles en ligne.

Mesure prioritaire	État d'avancement	Exemples de ce qui a été réalisé
19. Promouvoir le soutien aux entreprises locales et aux micro-entreprises.	Continu	<p>Programme d'Aide au travail indépendant : Procure diverses formes de soutien au cours de la phase initiale de développement de l'entreprise qui prévoit une assistance financière, une assistance professionnelle et des conseils techniques. L'assistance professionnelle est adaptée aux besoins individuels de chacun et peut comprendre des sujets comme l'élaboration d'un plan d'affaires, la comptabilité et le marketing.</p> <p>Croissance démographique :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Programmes de mentorat des gens d'affaires immigrants à Fredericton, à Moncton, à Saint John, à Edmundston et à Bathurst. Le programme jumelle des entrepreneurs immigrants avec des mentors du milieu des affaires qui sont familiers avec les pratiques d'affaires du Nouveau-Brunswick. <p>Finance les incubateurs d'entreprises The Hive/La Ruche destinés aux entrepreneurs immigrants à Fredericton, à Saint John, à Moncton, à Edmundston et à Bathurst. Ces incubateurs sont des espaces supervisés où les immigrants qui sont prêts à lancer leur entreprise peuvent partager de l'espace et des ressources et recevoir de l'aide, de l'information et de la formation.</p> <p>Cofinance Jumelage-Relève, un programme offert à Fredericton qui vise à jumeler des entrepreneurs immigrants à des propriétaires d'entreprise du Nouveau-Brunswick qui souhaitent vendre leur entreprise.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Production de trois guides sur la façon de faire des affaires au Nouveau-Brunswick qui sont accessibles en ligne.
20. Promouvoir et soutenir le développement, la création et la viabilité des écosystèmes d'entreprises sociales.	Continu	À l'été 2016, partenariat avec le Co-operative Entreprise Council du Nouveau-Brunswick pour élaborer une stratégie en vue de promouvoir les entreprises à vocation sociale au Nouveau-Brunswick.

Pilier 4 – Inclusion sociale

Thème – Sécurité alimentaire et disponibilité d'aliments sains

21. Promouvoir et soutenir les initiatives communautaires liées à la préparation des aliments, la sécurité alimentaire et l'amélioration de l'accès à des aliments sains.	Continu	<p>Les RIC travaillent à divers projets.</p> <p>La SIES appuie la formation dans le cadre de Tout le monde mange.</p> <p>A fourni du financement dans le cadre du Programme d'action communautaire en alimentation afin de soutenir les organismes qui travaillent à améliorer la sécurité alimentaire :</p> <p>107 de 2015 à 2017, SD a fourni 107 subventions par l'entremise du Programme d'action communautaire en alimentation afin de soutenir les organismes qui travaillent à améliorer la sécurité alimentaire.</p> <p>Ces projets pilotes évalueront les répercussions de ces initiatives sur l'atténuation des obstacles aux aliments sains et locaux pour les consommateurs à faible revenu.</p> <p>Des chercheurs de l'Université de Moncton ont publié un rapport sur l'état de la sécurité alimentaire au Nouveau-Brunswick.</p> <p>Soutien annuel (financement et leadership) au Réseau d'action sur la sécurité alimentaire du Nouveau-Brunswick pour lui permettre d'animer divers événements.</p> <p>La Politique 711 – Nutrition et amélioration des alimentations en milieu scolaire fait l'objet d'une élaboration de lignes directrices sur la nutrition et le jeu actif pour les garderies agréées.</p>
---	---------	---

Mesure prioritaire	État d'avancement	Exemples de ce qui a été réalisé
22. Favoriser la transition des banques alimentaires vers des centres communautaires d'alimentation.	Continu	<p>SIES : soutien continu du Réseau d'action sur la sécurité alimentaire du Nouveau-Brunswick</p> <p>DS : Fournir un soutien continu à la création d'une approche de centre d'alimentation/de ressources communautaires.</p> <p>Établir un partenariat avec l'Association des banques alimentaires du Nouveau-Brunswick pour encourager l'adoption de pratiques de sécurité alimentaire au sein du secteur de l'assistance alimentaire caritative</p>
23. Promouvoir les initiatives visant la disponibilité d'aliments sains et la gestion et la coordination d'aliments dans les programmes alimentaires d'urgence.	Continu	<p>La tournée Tout le monde mange du printemps 2017 avec le RASANB, DS, APP et les intervenants.</p> <p>Comité d'action du projet De la ferme à l'école : une coopérative a été établie en 2017 afin d'appuyer la consommation d'aliments locaux.</p> <p>Soutien continu à la création d'une approche de centre d'alimentation/de ressources communautaires.</p> <p>Appuyer le renforcement des capacités de l'Association des banques alimentaires du Nouveau-Brunswick afin d'accroître sa capacité à aider ses membres à améliorer la coordination et à offrir des aliments plus sains.</p> <p>Fournir du financement aux banques alimentaires afin de soutenir les initiatives connexes dans le cadre du programme de soutien et de ressources communautaires en alimentation</p> <p>Fournir du financement et des ressources pour soutenir la journée du partage de l'Association des banques alimentaires du Nouveau-Brunswick, réunissant des gens du secteur afin de partager les pratiques exemplaires et d'apprendre les uns des autres.</p> <p>Soutenir divers clubs de banque alimentaire dans la province.</p>
24. Promouvoir la mise en place de programmes communautaires de petits déjeuners dans toutes les écoles publiques.	En cours	Création de Nourishing Minds du Nouveau-Brunswick pour résoudre les enjeux alimentaires dans les écoles.
Thème – Logement		
25. Soutenir la durabilité et la qualité des logements abordables actuels.	Continu	<p>La SIES participe au comité directeur et au groupe de travail sur la stratégie nationale sur le logement.</p> <p>Exonération de l'impôt foncier provincial pour les logements admissibles à loyer modique, comprend désormais des logements loués avec des options d'achat.</p> <p>Développement social mène le renouvellement de la stratégie provinciale en matière de logement.</p> <p>L'Entente des fonds consacrés à l'infrastructure sociale a autorisé le DS à fournir 388 unités de logement abordables pour les personnes et les familles au Nouveau-Brunswick.</p>
26. Promouvoir des solutions communautaires innovatrices en matière de logements abordables, accessibles et de qualité, et de communautés mixtes.	Continu	<p>Exonération de l'impôt foncier provincial pour les logements admissibles à loyer modique.</p> <p>Développement social mène le renouvellement de la stratégie provinciale en matière de logement.</p>

Mesure prioritaire	État d'avancement	Exemples de ce qui a été réalisé
Thème – Transport		
27. Développer une stratégie globale de transport rural et urbain pour la province.	Terminé	Comité créé en avril 2015. Rapport présenté au Comité de la SIES à la réunion de juin 2017. Rapport et recommandations à présenter au gouvernement en décembre 2017. Création du Conseil d'exécution annoncée en décembre 2017.
28. Promouvoir et soutenir les systèmes de transports communautaires alternatifs.	Continu	17 services ou programmes de transport communautaire ont été créés.

